

LE ROUMAIN, LE FRANÇAIS ET LE LATIN DANS UNE GRAMMAIRE ROUMAINE DU XIX^{ème} SIÈCLE

Roxana-Magdalena BÂRLEA
Université Aix-Marseille
Institutul Limbii Române București
Academia de Studii Economice București
roxanabarlea@gmail.com

Abstract:

ROMANIAN, FRENCH AND LATIN IN A 19TH-CENTURY ROMANIAN GRAMMAR

This study aims to trace the linguistic thinking of the author of a Romanian language textbook, used as a “Romanian as a second language” coursebook. The novelty lies in the fact that the work we have studied is the first of its kind in the history of Romanian language grammars and that its author is not a native speaker of Romanian, but a Frenchman, i.e., one of the declared beneficiaries of this particular type of book.

It gathers multiple perspectives as it is a descriptive, synchronic but also diachronic grammar. At the same time, it is contrastive-typological research, but it also contains teaching methodology indications. Furthermore, it bears the marks of interculturality and alterity, as language facts are explained from the point of view of the foreigner who receives them, not of the native speaker who utters them.

Keywords:

Grammar, Romanian language, French language, Latin language, normative descriptivism, diachronic, contrastivity, alterity.

Resumé:

Dans la présente étude nous nous proposons de reconstituer la pensée linguistique d'un auteur de manuel de roumain langue étrangère. L'inédit consiste dans le fait que l'ouvrage que nous avons étudié est le premier de ce type de l'histoire des grammaires roumaines et que son auteur n'est pas un locuteur natif de roumain, mais un Français, c'est-à-dire un représentant des destinataires déclarés de l'ouvrage en question.

Autrement dit, les perspectives de présentation se croisent : il s'agit d'une grammaire descriptive, synchronique, mais aussi diachronique ; elle est contrastif-typologique, mais aussi didactique. De plus, elle porte les marques de l'interculturalité et de l'altérité, car certains phénomènes de langue sont expliqués du point de vue de l'étranger – récepteur, et non pas de la perspective du locuteur natif – émetteur.

Mots-clés:

Grammaire, langue roumaine, langue française, langue latine, descriptivisme normatif, diachronique, contrastivité, altérité.

1. Le corpus de travail et la perspective linguistique de l'auteur de cette grammaire

Nos considérations partent de la réalité présentée par un ouvrage très intéressant dans l'histoire des traités et des manuels qui présentent la langue roumaine. Il s'agit de la *Grammaire Roumâne à l'usage des Français*, par. J. A. Vaillant, Boucourest, chez Frédéric Walbaum, 1840, 115 p. in 8°. Elle est la réédition, révisée et augmentée, du livre *Grammaire valaque à l'usage des Français*, Bukarest, Chez Walbaum et Wise, 1836.

C'est une grammaire essentielle de la langue roumaine, avec un chapitre consacré au système graphique et phonétique, comme l'on procède d'habitude, suivi de chapitres plus ou moins élaborés consacrés aux parties du discours – plus précisément neuf d'entre eux, car l'article n'y est pas mentionné¹. L'auteur ne traite pas les composantes syntaxiques, la topique, la formation des mots (la morphologie dérivationnelle) et les éléments de stylistique, à l'exception de quelques notes qui complètent la description de certaines structures lexicales dans le cadre des paradigmes standardisés de la langue.

Nous comprenons déjà qu'il ne s'agit pas d'un manuel d'apprentissage du roumain langue étrangère dans le sens moderne du terme,

¹ Comme on le sait, dans les grammaires académiques modernes, les articles (défini, indéfini, possessif-génitival et démonstratif-adjectival) ont été considérées des classes lexico-grammaticales à part entière, cf. GAR, I, pp. 97-113. A partir de l'année 2000, les nouvelles grammaires académiques, GALR, GBLR, retiennent uniquement l'article défini et indéfini comme « déterminants logico-grammaticaux », qui ne s'encadrent pas dans une classe lexico-grammaticale, les deux autres étant traitées comme formes des classes correspondantes – pronom, respectivement adjectif.

même si le titre précise que la présentation est faite « à l'usage des Français ». Autrement dit, on n'y trouve pas de structures linguistiques pour l'apprentissage pratique des actes de parole, comme *saluer, se situer dans le temps ou dans l'espace*, ou encore participer à des dialogues dans des situations spécifiques de la vie courante – *en voyage, à l'hôtel, au restaurant, au magasin*, etc. Les anciens manuels de langues étrangères étaient, souvent, des grammaires descriptives, qui aidaient à connaître du point de vue théorique le système de la langue-cible, utiles également pour les locuteurs natifs. La dimension « altérité », car il s'agit d'une « grammaire à l'usage des étrangers », réside tout d'abord dans le fait que l'auteur propose une équivalence entre chaque forme roumaine et son correspondant en français. Evidemment, dans certains cas, des précisions s'imposent, comme « cela correspond à une construction du type *x* en français » ; cela confère au texte une perspective contrastif-didactique.

La méthode de travail de l'auteur peut être mieux comprise si l'on prend en considération l'objectif de de cette grammaire, exposé dans un bref *avant-propos*, cf. pp. III-V.

L'auteur « découvre » un peuple aux origines romanes, situé à la frontière orientale des territoires ethnolinguistiques européens d'origine latine, connus parmi les spécialistes sous le nom de *România*. Il est convaincu que les Français doivent connaître mieux ce peuple, car les trois principautés habitées par des Roumains – La Transylvanie, La Valachie et la Moldavie – ont beaucoup à offrir au monde moderne : des richesses matérielles du sol, mais aussi des valeurs spirituelles issues d'une histoire ancienne, chargée de traditions et de créations originales, dignes d'attention. Beaucoup d'étrangers avaient déjà découvert ces territoires, qu'ils trouvent merveilleux, malgré leur évident décalage par rapport à la modernité européenne. Pour les francophones qui arrivent ici en nombre de plus en plus élevé (des Français, des Belges, des Suisses, etc.), tout comme pour les officialités des pays d'où ils proviennent, une bonne connaissance des réalités locales peut être facilitée, évidemment, par la connaissance de l'idiome local. Qui, de plus, constitue un intéressant objet d'étude à part entière, par sa latinité inattendue – dans un coin du monde considéré « oriental », « balkano-slave », de tous les points de vue.

Ainsi, nous remarquons une **première caractéristique** de la conception du linguiste *ad hoc* qui est devenu J. A. Vaillant, par ces deux grammaires : le *caractère pratique-applicatif*, dans le sens le plus restreint de l'expression. En connaissant la langue roumaine, les entrepreneurs francophones dans tous les domaines d'activité auraient un atout supplémentaire dans l'effort d'établir des relations réciproquement avantageuses avec les trois principautés roumaines :

« *L'avenir réservé aux Principautés de Valachie et de Moldavie, le développement de leurs progrès dans la politique, le commerce et l'administration, l'intérêt qu'elles inspirent prouvé par les nombreux voyageurs qui les viennent visiter, la rareté d'une langue latine et d'un peuple entier de Romains à l'extrémité orientale de l'ancienne Europe eussent été des motifs assez puissants, s'il n'en eût été un plus puissant encore, celui d'être utile à ceux de mes concitoyens déjà en rapport avec ces Provinces, pour m'engager à étudier une langue généralement peu connue, chez nous ignorée (...).* » (pp. III-V).

Une **deuxième caractéristique** est indiquée dans le même bref prologue. L'auteur y annonce son intention d'utiliser les principes, les méthodes et les instruments de travail de deux sous-domaines de la linguistique appliquée – *la didactique des langues étrangères* et *l'analyse descriptif-normative*. Evidemment, il ne les appelle pas ainsi, car à l'époque ces concepts ne portaient pas ces noms. Mais, en parcourant ces pages, le lecteur moderne a une image assez claire de cette approche. L'auteur ne s'arrête pas sur les détails et les cas particuliers des paradigmes grammaticaux, exception faisant certaines formes spéciales, atypiques, suffisamment fréquentes dans l'usage de la langue. Les explications sont formulées de manière concise, claire et sont suivies d'une illustration lexicogrammaticale considérée représentative pour le phénomène linguistique en discussion. Le rapport entre les parties composantes et l'ensemble du système linguistique roumain est toujours mis en évidence. Bon didacticien, J. A. Vaillant n'affirme jamais qu'une forme est « atypique » ou « plus difficile », comme le ferait un grammairien locuteur natif. Lorsqu'il analyse une telle forme, il se contente de la présenter, de l'expliquer brièvement et de lui trouver un équivalent en français, afin d'en faciliter l'apprentissage.

En général, l'auteur présente la structure de la classe ou de la catégorie grammaticale en discussion (l'adjectif, les temps verbaux, la préposition, etc.), ensuite il formule la règle générale, il donne un exemple dans le paradigme roumain, doublé d'un équivalent français et éventuellement il ajoute des règles secondaires.

On arrive ainsi à la *troisième particularité* de la pensée et de la pratique linguistique sur laquelle se base la grammaire discutée ici. Il s'agit de *l'approche contrastif-typologique*, qui s'impose naturellement lorsqu'on écrit une grammaire « à l'usage des étrangers ». Vaillant met tout simplement en parallèle les formes spécifiques aux deux langues : « en roumain on dit ... et en français on dit... ». Les explications supplémentaires sont rares et formulées très brièvement.

Enfin, afin de mettre en évidence le *quatrième trait spécifique* de la pensée linguistique de J. A. Vaillant, nous devons faire appel à deux domaines scientifiques actuels, appelées aujourd'hui *linguistique diachronique*, et *grammaire comparée des langues romanes*. Chacun de ces domaines contient des éléments de sous-domaines qui entre temps sont devenus, à leur tour, disciplines à part entière, dans l'évolution générale de l'étude des langues – *l'étymologie, la dialectologie, la phonétique*, etc. Nous l'avons vu, l'auteur parle dès le début de la surprise de découvrir « un peuple de Romains à l'extrémité orientale de la vieille Europe », idée développée dans ses ouvrages ultérieurs, parmi lesquels il y a le traité d'histoire en trois volumes qui est devenu une référence dans la recherche internationale de spécialité².

Un exemple de cette vision historique présente dans une grammaire descriptif-normative, c'est-à-dire dans un ouvrage de linguistique synchronique, adaptée aux réalités de l'époque de son auteur, est l'utilisation du glottonyme *Roumâne* dans le titre de son livre. L'édition de 1936 s'intitulait *Grammaire valaque*, car les habitants de ces territoires étaient souvent appelés « valaques ». Ensuite il découvre que ce terme, que les peuples non-latins – surtout slaves – utilisent pour nommer tous les descendants de la Rome antique. Les habitants du territoire de l'ancienne

² Cf. J. A. Vaillant, 1844, *La Roumanie, ou Histoire, langue, littérature...* Tome I-III, Paris : Arthur Bernard éditeur.

Dacie s'auto-intitulaient *rumâni*, jusqu'à ce que le terme ait acquis diverses significations spéciales (comme celui de « paysan dépendant du seigneur local »)³. Au-delà de ces modifications de sens, naturelles dans l'évolution de toute langue, ce terme était utilisé par les habitants des trois provinces daco-romaines pour assumer une identité ethnique et linguistique⁴ – la Transylvanie (renommée « Ardeal » par les gouverneurs magyares, installés ici autour de l'an 1000), la Moldavie et la Valachie. Cette dernière province, située au centre de l'ancien espace dace, ne représentait qu'une partie de l'ensemble ethnolinguistique du nouveau peuple formé à la suite de la symbiose daco-romaine, dénommée aussi « Muntenia » ou « Țara Românească ». Autrement dit, le terme de *valaque*, tout comme le terme de *roumain*, d'ailleurs, fonctionnaient de manière restrictive quand il s'agissait de désigner les habitants des provinces roumaines, et visait seulement certains d'entre eux. En réalité, le peuple formé sur les territoires des trois provinces, auxquelles s'ajoutent d'autres territoires – au sud du Danube et à l'est du Prout, jusqu'au Dniepr – a la même origine romaine et parle le même idiome latin :

« ... les nuances qui distinguent l'Ardélien et le Moldave du Valaque, ne sont ni assez sensibles, ni assez nombreuses pour en faire des dialectes particuliers. » (pp. III-V)

Ce que J. A. Vaillant a remarqué très vite est une vérité : dans les trois principautés roumaines on parlait la même langue, qui ne peut pas être particularisée en dialectes en fonctions des régions géographiques. Aujourd'hui, nous savons que les différences minimales au niveau de la phonétique et du lexique, en principe, et inexistantes, pratiquement, aux niveaux morphologique et syntaxique, s'encadrent uniquement dans la catégorie des « parlers ». La langue roumaine est tellement ancienne et tellement développée qu'elle a des dialectes, mais ceux-ci se situent plus loin, dans d'autres régions européennes, où J. A. Vaillant n'est pas allé ; il s'agit des dialectes aroumain, mégléno-roumain et istro-roumain, parlés au sud du

³ Cf. Vasile Arvinte, 1983, p. 123.

⁴ Cf. M. Metzeltin, 2006.

Danube, dans des territoires qui appartiennent aujourd'hui à la Grèce, à la Macédoine, à la Bulgarie, à l'Albanie et à la Serbie.⁵

En conséquence, la langue incroyablement unitaire parlée par une population qui a été longtemps divisée et dominée par les grands empires – turc, russe, austro-hongrois, etc. – doit porter un seul nom : *le roumain*. Le « grammairien » J. A. Vaillant décide de la nommer ainsi dans la deuxième édition de son livre. Il utilise aussi un signe graphique particulier pour noter le son spécifique que cette langue néolatine a développé sur la base de l'ancien *a* oxytonne de la langue de conquérants romains : $a > \hat{a}$ [î, w]. Le *a* avec accent circonflexe, représente la fermeture naturelle de la voyelle en question, *a* long, en position accentuée, dans toutes les situations similaires – de nos jours les historiens de la langue le savent bien :

lat. *campus* > roum. *câmp*, fr. « champs »

lat. *canem* (Ac.) > roum. *câne*, fr. « chien »

lat. *mane* > roum. *mâne*, fr. « demain »

lat. *panem* > roum. *pâne*⁶, fr. « pain ».

Ainsi, J. A. Vaillant commence sa grammaire descriptive synchronique par une série de considérations d'ordre diachronique et par des éléments de phonétique et de graphie. Plus précisément, il montre que le *â* de *Roumâne* « répond ici étymologiquement au ж [î, /ǫ/] slavon qui n'est lui-même que le A romain de première origine ressuscité par Cyrille, le moine grec byzantin, créateur de l'alphabet cyrillique⁷, pour conserver le son nasal des syllabes *am, an; em, en; im, in...* » (p. IV)

⁵ Matilda Caragiu-Marioțeanu, 1975.

⁶ Plus tard, dans la diachronie phonologique, cet *â* s'est diphtongué et est devenu *ai*, dans les mots qui comportent un *-n* après ; ainsi, en roumain moderne on prononce et on écrit *câine, mâine, pâine*. A préciser que le processus de diphtongaison de certaines anciennes voyelles ouvertes en Latin a eu lieu, dans des variantes et à des degrés différents, dans toutes les langues romanes.

⁷ Les frères grecs Cyrille et Méthode, moines érudits de Salonique, avec une solide éducation byzantine, ont créé un nouvel alphabet, basé sur l'alphabet grec. Multipliant les textes bibliques et paraboliques dans ce nouvel alphabet, ils entreprennent une vaste activité missionnaire dans le monde slave, jusqu'en Moravie et en Pannonie. Le christianisme roumain s'étant développé sous l'influence byzantine d'expression slave, les autorités laïques et ecclésiastiques ont adopté l'alphabet cyrillique pour les écrits religieux et administratifs de

En réalité, le phénomène est plus compliqué et la fréquence de ce *â* (*î*) est plus élevée dans la structure de certains mots roumains. De plus, en roumain, entre le XV^{ème} et le XIX^{ème} siècle, l'écriture avec l'alphabet latin a été remplacée par l'écriture avec des caractères cyrilliques⁸. Cela complique d'avantage la situation, car l'alphabet glagolitique et celui cyrillique ont été conçus pour le système phonétique des langues slaves et non pas pour une langue romane. En tout cas, les exemples sélectionnés par J. A. Vaillant reflètent relativement bien une partie des situations dans lesquelles le *a* latin s'est fermé pour devenir le *â* (*î*) roumain, même s'ils sont orthographiés en graphie cyrillique :

roum. *împrejur*, du lat. *amplexus* [cf. fr. *autour*]

roum. *înmuiia*, du lat. *emolio* [cf. fr. *mouiller*]

roum. *vânt*, du lat. *ventus* [cf. fr. *vent*]

roum. *îmbrac*, du lat. *imbracteo* [cf. fr. *j'habille*]

roum. *început*, du lat. *incipitum* [pour fr. *début*]

Evidemment, on ne pouvait pas demander à un auteur français, qui n'avait même pas 35 ans au moment où il a écrit la première variante d'une grammaire roumaine, sans avoir suivi au préalable des études de spécialité en philologie, de reconstituer correctement les étymologies des mots roumains. Ce qui est important pour la présente recherche est le fait que Vaillant a remarqué le processus de la fermeture de la voyelle ouverte longue *ā* du latin au *â* (*î*) en roumain.

Les exemples cités relèvent de l'histoire de la langue roumaine, en ce qui concerne les évolutions phonétiques, mais aussi les évolutions lexicosémantiques. En réalité, *împrejur* est une création roumaine ancienne, plus précisément, une composition lexicalisée du *în* « dans, en », < du lat. *in* ajouté à *pre*, « à travers », < lat. *prae*, et ces deux éléments ont été ajoutés à *jur* <

1432 à 1862. Malheureusement, cet alphabet ne correspondait pas au système phonologique roumain, ce qui posait de gros problèmes pour l'écriture et l'interprétation des textes anciens.

⁸ Dans *Descriptio Moldaviae*, 1716, le prince érudit Dimitrie Cantemir affirme que c'est son prédécesseur au trône de Moldavie, Alexandre le Bon, qui a accepté le remplacement des lettres latines par des caractères cyrilliques en 1432.

giur, < du lat. *gyrus* (qui, à son tour, vient du gr. *γύρος* « tout autour »)⁹. Le lexème a des équivalents dans les langues modernes : fr. *autour*, engl. *around*. Mais l'exemple reste, en quelque sorte, valable pour le phénomène illustré ici par J. A. Vaillant, car le premier élément de la structure composée originale, *în*, hérité, comme nous venons de l'indiquer, du lat. *in* (préposition, préfixe, pré-verbe), s'encadre dans la troisième série des nasales qu'il énumère : *im*, *in*. Dans le deuxième exemple apparaît le groupe *an*, du lat. *prandium* > roum. *prânz* (fr. *déjeuner*). Dans ce cas, il suffisait de prendre comme repère la base du mot choisi par l'auteur, afin d'illustrer correctement le phénomène discuté. Pour des raisons difficiles à expliquer, mais pas inhabituelles, dans ses démonstrations scientifiques, le grammairien a choisi un dérivé parasynthétique, *in-prans-us*, avec un équivalent roumain dans lequel le préfixe *in-*, d'origine latine, est remplacé par *ne-*, d'origine slave. De tels remplacements (*în-/ne-*) sont fréquents en roumain, mais non pas généralisés, certaines formes étant utilisées en concurrence libre même de nos jours : *illegal / nelegal*, etc.

Pour les mots *înmuia* et *vânt*, les étymologies sont correctes et représentatives pour phénomène poético-lexical discuté. Pour *îmbrăca*, choisi pour la séquence *îm*, la source en est le latin **imbracare*, qui n'est pas attesté dans le latin classique ou tardif et populaire, mais qui peut être reconstitué du préfixe *in-* plus la base nominale *braca* « pantalon », en latin.

En ce qui concerne le dernier exemple, roum. *început* « début », on pourrait considérer qu'il y a un équivalent latin, *incipitum*, très séduisant en tant que base étymologique. Les linguistes indiquent pourtant une formation ultérieure, réalisée en roumain. Il y a eu tout d'abord l'évolution lat. *incipere* > roum. *începe*. Ensuite, à partir du verbe, un participe a été créé – *început*, utilisé aussi en tant que nom, tout comme l'infinitif latin *incipere* a été hérité en roumain en tant qu'infinitif long, *începere*, qui, comme dans le cas de la

⁹ L'étymologie est encore plus compliquée que cela. Des études relativement récentes montrent que le grec *gyros* est entré directement dans le latin danubien, qui est la phase initiale du roumain (IIIe-Ve siècles p.C.), cf. I. Fischer, 1985, p. 143, sans être passé par le latin culte ou populaire des autres territoires de la latinité.

plupart de ces types d'infinitifs anciens, est utilisé surtout avec une valeur nominale, par conversion grammaticale-lexicale.

Parmi les remarques préliminaires qui peuvent être formulées à propos de cette grammaire et, pour l'instant, surtout en ce qui concerne le bref et concentré préambule signé par l'auteur, trois observations s'imposent.

En reprenant la discussion antérieure à propos du mot *Roumâne*, utilisé par J. A. Vaillant en tant que déterminant de *Grammaire*, il faut ajouter l'opinion de Nicolae Iorga, le plus célèbre historien roumain : le toponyme majeur *România* s'est imposé officiellement un peu plus tard justement grâce à ce providentiel intellectuel français¹⁰. La discussion qu'il commence ici à propos de l'unité du peuple et de la langue des habitants des trois provinces de la zone délimitée par les Carpates, le Danube et la Mer Noire, respectivement les Transylvains (qu'il appelle « Ardaliens »), les Moldaves et les Valaques, vise un ancien sujet de débat dans l'historiographie et la linguistique roumaine et internationale. J. A. Vaillant s'implique dans la recherche sur ce sujet à partir du texte de cette grammaire, mais il va reprendre le sujet également dans d'autres ouvrages¹¹. Il comprend que ce sont uniquement les conditions historiques défavorables qui ont déterminé les descendants des Thraco-Daces romanisés à s'appeler « Moldoveni », « Munteni » et « Ardeleni » et à appeler de la même manière la langue qu'ils parlaient – qui n'était qu'une seule et unique langue, en réalité. Par les

¹⁰ N. Iorga, 1971, pp. 122 *sqq* ; N. Iorga, 1985, p. 201. Dans cette dernière, N. Iorga écrit : « Il est le premier à utiliser, dans un intéressant ouvrage en trois volumes, le mot **România, La Romanie**. » Nous savons aujourd'hui que J.-A. Vaillant n'a pas été le premier à utiliser ce nom dans un texte écrit. Il apparaît dans une lettre à l'évêque arien Auxentius de Durostorum (env. 383 p.C.), dans les écrits du chroniqueur ragusain Giacomo Luccari (1606), dans un traité d'histoire de l'érudite saxon Martin Felmer (1764), et ensuite apparaît de plus en plus souvent. En 1816, l'érudite Dimitrie Philippide publie à Leipzig, en grec, une *Histoire de la Roumanie* et une *Géographie de la Roumanie*. Dans les documents officiels roumains après l'Union de 1859, le nom de « România » remplace souvent celui de « Principautés Unies de Moldavie et de Valachie », le premier étant définitivement consacré par la *Constitution* de 1866. Evidemment, l'impressionnante étude de 1844 de J. A. Vaillant, ami avec de nombreux « créateurs » de la Roumanie moderne, a joué son rôle dans tout ce processus linguistique, mais pas en tant que pionnier, comme il le pensait N. Iorga. Cf. I.-A. Pop, 1991, pp. 141-151.

¹¹ Cf. *infra*, § 3.

habituelles variables historico-géographiques et anthropologico-linguistiques, le mot *valah* « Valaque », respectivement *vallachica lingua*, a été parfois utilisé pour nommer exclusivement les habitants de la Munténie. De même, le nom de la région, la zone de centre-sud-est de l'ancien territoire des Daces, a été appelé *Valahia* ou *Țara Românească*. De la même manière, le nom ancien de *Transilvania* « Le pays au-delà des forêts », allait recevoir le nom magyare *Erdéli* (prononcé en roumain « Ardeal »), qui a la même signification, « au-delà des forêts », dans la langue des conquérants installés ici autour de l'an 1000. L'écho des textes de J. A. Vaillant s'est fait sentir également dans la diffusion rapide qu'a eu la famille de mots *român*, *românesc*, *românește* et, à partir de 1844, *România*, utilise tout d'abord par les intellectuels, au milieu du XIX^{ème} siècle, et ensuite par toute la population, sans distinction de région, de niveau d'études, etc.

La deuxième remarque vise la note de J. A. Vaillant à propos de la quasi-absence à l'époque des recherches concernant la grammaire roumaine. La précarité de ce segment de la recherche scientifique fait que la langue roumaine soit presque complètement ignorée dans le monde. Cette précision était valable uniquement pour cette année-là, 1840. Encore plus grave, pourtant, la langue roumaine n'avait été étudiée même pas « sur son propre sol » dans des traitées de spécialité et ce jusqu'à environ 20 ans avant les recherches de Vaillant. Connaissait-il cette réalité ? Des grammaires de la langue roumaine avaient circulé en manuscrit dès le XVIII^{ème} siècle, assez tard, il est vrai, mais il s'agit ici du décalage par rapport à la culture écrite de l'Europe Occidentale. Il y avait, tout d'abord, la *Gramatica rumânească* (Brașov, 1757), de Dimitrie Eustatievici-Brașoveanul, où l'on trouve déjà le déterminant *rumânească*, dans sa forme évoluée naturellement du point de vue phonétique, *rumânesc*, *-ească*¹². Ensuite ont circulé, toujours sous forme de pages manuscrites trois autres textes : *Institutiones linguae valachicae*, 1770, que nous devons à un certain Anonymus Caransebesiensis¹³, suivie de

¹² Dimitrie Eustatievici Brașoveanul, *Gramatica rumânească*. 1757. Edition et introduction par N. A. Ursu, București : Editura Științifică, 1969.

¹³ Son auteur semble être Mihail Halici-fiul, cf. Gh. Chivu, in: *Institutiones linguae valachicae...*, 2001, pp.10-12.

la *Gramatica rumânească*, 1772, signée par Macarie Paisescu Dragomirneanu, texte gardé au monastère Sihla, dans la région de Neamț, en Moldavie, et *Temeiurile gramaticii românești* (1815-1820), écrit par le traducteur et le lexicographe Ion Budai-Deleanu, l'auteur du premier poème épique de la culture roumaine (*Țiganiada*, 1800-1812). Nous remarquons que, dans ces quatre grammaires où le terme *român* / *rumân* est utilisé pour désigner l'idiome grammaticalement codé, seulement le dernier est écrit avec *o* dans la première syllabe. Cette forme respecte les principes orthographiques des étymologistes appartenant au courant culturel-idéologique représenté par I. Budai-Deleanu, de « l'Ecole Transylvaine », la variante locale de l'Illuminisme européen.

Nous supposons que les grammaires publiées circulaient beaucoup dans les milieux éducatifs et culturels des trois principautés roumaines. Leur série avait commencé beaucoup plus tôt. Mais le jeune grammairien français, arrivé dans l'espace géographique et spirituel roumain depuis seulement une décennie, ne pouvait pas le prouver, car ses possibilités de documentation étaient limitées.

La première grammaire imprimée de la langue roumaine est *Elementa linguae Dacoromanae sive Valachicae*, Viena : Kurtzbock, 1780 (rééditée à Budapest, en 1805), que nous devons à Samuil Micu Klein, l'un des coryphées de l'Illuminisme roumain. Il y a ensuite les grammaires écrites et publiées par Ienăchiță Văcărescu, en 1787¹⁴ ; Toader Școleriu, 1789¹⁵ ; Radu Tempea, 1797¹⁶ ; Paul Iorgovici, 1799¹⁷ ; Constantin Diaconovici-Loga,

¹⁴ *Observații sau băgări dă seamă asupra regulilor și orânduealelor gramaticii românești, adunate și alcătuite de dumnealui Ienăchiță Văcărescu*, I-ère éd. : Episcopia Râmnicului, 1787 ; II-e Ed. : Vienne, 1787.

¹⁵ Toader Școleriu, *Lecciones, adică cuvântare, scoase de la întâie parte a gramaticii...* În tipografie ce politicească, În Țirgul Ieșului, 1789.

¹⁶ *Gramatică românească alcătuită de Radu Tempea*, directorul Școlilor Neunite Naționalești prin Marele Principat al Ardealului, Cu slobozenia celor mai Mari, Sibiu, în Tipografia lui Petru Bart, 1797.

¹⁷ Paul Iorgovici, *Observații de limbă românească*, Buda, Crăiasca Universității Tipografie, 1799. Cf. aussi l'édition académique de Doina Bogdan Dascălu et Crișu Dascălu, Timișoara : Editura Facla, 1979.

1822¹⁸ ; I. Eliad Rădulescu, 1828¹⁹ ; Gheorghe Săulescu, 1834²⁰ ; Ioan Pop, 1835²¹ ; [Gheorghe Bariț], 1838²² ; Iordache Golescu, 1840²³, etc. Nous avons retenu ici une partie²⁴ des grammaires parues avant la II^{ème} édition de J. A. Vaillant. A la suite de l'analyse de son texte et des informations qu'il y présente à propos de l'histoire et de la langue des Roumains, on peut affirmer qu'il a utilisé comme sources bibliographiques le traité de I. H. Rădulescu, de 1828, très probablement les grammaires scolaires de 1835 et 1839 de Ioan Pop, son collègue au Collège « St. Sava » de Bucarest et le manuel de grammaire pour les classes élémentaires du moldave Gheorghe Săulescu.

Nous n'avons pas mentionné ici les recherches sur l'orthographe de la langue roumaine, signées par George Barițiu, I. H. Rădulescu et de nombreux

¹⁸ *Gramatica românească pentru îndreptarea tinerilor*. Acum întâia oară lucrată prin Constantin Diaconovici Loga, al Școalelor Preparande Românești din Arad Profesor, la Buda, în Crăiasca Tipografie a Universității Ungariei, 1822.

¹⁹ D. I. Eliad Rădulescu, *Gramatica românească*. Dată la tipar cu cheltuiiale'a D. Coconului Scarlat' Roset'. Sibiu, 1828. Cf. și ediția academică Ion Heliade-Rădulescu, 1828/1980, *Gramatică românească*. Edition et étude par Valeria Guțu Romalo, București : Editura Eminescu.

²⁰ Gheorghe Săulescu, *Gramatica românească pentru toate clasele elementare*, Iași, în Tipografia Mitropoliei, 1834.

²¹ Ioan Pop, *Gramatica românească*. Tipărită cu cheltuiială din Casa Școalelor Publice și primită în Clasurile de începători, București, Tipografia lui Eliade, 1835. En 1839, cet ouvrage était déjà arrivé à la 4^{ème} édition, publiée à la Maison d'Édition du Collège « St. Sava » de Bucarest.

²² [Gheorghe Bariț], *Grămatica românească și nemțească pentru tinerimea națională*. Într-acest chip întocmită de un prieten al nații(i). Tipărită cu toată chieltuiala Domnii(i) sale Rudolf Orghidan, cetățean și neguțătoriu de aici. Brașov, Tipografia lui Ioan Gött, 1838. « Prietenul nației / L'ami de la nation » n'y dévoile pas son nom, mais les chercheurs modernes ont prouvé que l'ouvrage appartient à l'érudite illuministe, à l'époque, professeur et auteur de programmes à l'école roumaine de Brașov, cf. Doina Cobeț, 1992, pp. 569-578.

²³ Iordache Golescu, *Băgări de seamă asupra canoanelor grămăticești*, București, în Tipografia lui Eliad, 1840.

²⁴ Cf. Ioan Piuariu-Molnar, *Deutsch-Walachische Sprachlehre*, Viena, 1772. Nous n'avons pas énuméré ci-dessus tous les textes restants dans le manuscrit. C'est le cas de la *Gramaire slavo-romaine*, écrite en 1667-1669 par le moine Staicu, découverte en deux fragments, parmi lesquels *Mss. 3473*, du Fonds de la Bibliothèque de L'Académie Roumaine, une copie ultérieure à la rédaction initiale, porte le titre de *Tâlcuirea sau arătarea gramaticii slavonești a învățătorului Staicu de la Școala de slavonie din Târgoviște*.

autres auteurs – qui attestaient un vif intérêt pour les canons de la langue roumaine, intérêt qui allait s'accroître les décennies suivantes.

Enfin, la troisième des remarques qui complètent nos analyses préliminaires sur la grammaire de J. A. Vaillant relève de la graphie. Aujourd'hui il nous semble assez inhabituel qu'un philologue – même improvisé, comme c'était le cas du jeune auteur français – utilise des caractères cyrilliques afin d'illustrer des mots roumains, même s'il remarquait, par exemple, à juste titre, que le mot roumain *vânt*, vient de *ventum* en latin. Il l'écrit *вѢНТ*, en conformité avec l'usage de l'époque. Pourtant, c'était le moment où I. H. Rădulescu (avec qui il avait en commun le métier d'enseignant, l'appartenance à des sociétés secrètes et l'activité de recherche dans le domaine de la grammaire) militait ouvertement et avec force pour la réintroduction de l'alphabet latin dans l'écriture roumaine. Nous en sommes d'autant plus étonnés sachant que cette grammaire s'adresse à ses co-nationaux français. Or, les Français qui venaient dans les principautés roumaines avec des affaires, par exemple, ne pouvaient pas connaître l'alphabet gréco-slavon utilisé – de manière très inappropriée, évidemment – dans l'écriture roumaine. La raison doit en être celle déjà évoquée ici : il se conformait à la réalité officielle du moment.

2. La personnalité de J. A. Vaillant

Né en 1804, à Paris, dans une famille appartenant à la petite bourgeoisie, Jean-Alexandre Vaillant fait de solides études aux collèges Bellay et Henri IV²⁵. Après avoir obtenu son Baccalauréat en Latin, il devient enseignant. Ayant un tempérament aventurier et entreprenant, qui s'ajoutait à une intelligence remarquable et à un esprit d'activiste nourri par des idéaux libéraux, il s'engage, dès l'âge de 22 ans dans la difficile mission d'ouvrir une

²⁵ Le collège, fondé en 1603 par Henri IV à La Flèche, dans la vallée de la Loire, a produit des diplômés tels que René Descartes, l'abbé Prevost, David Hume et d'autres. Même si en 1808, quelques années avant que l'élève J. A. Vaillant y était inscrit, l'institution avait été transformée, sur ordre de Napoléon Bonaparte, en école militaire, les traditions jésuites, avec une forte charge philologique et humaniste, imposées par l'ancien code *Ratio Studiorum*, étaient préservées – ne serait-ce que dans leur esprit – dans la formation des élèves.

école française à Veracruz, au Mexique. Trois ans plus tard, en 1829, il arrive à Bucarest, avec la même mission didactique, en principe. Il est embauché en tant que précepteur privé pour les enfants du Grand Gouverneur Iordache Filipescu, ensuite pour la famille de l'aristocrate Mihalache Ghica. En 1830 il arrive à ouvrir un pensionnat français pour garçons (avec deux classes), pendant que son épouse, Martha Vaillant, ouvrait un pensionnat français pour filles.

Il est de notoriété le fait que, seulement deux ans plus tard, son école fusionne avec le Collège National « St. Sava », et qu'il est nommé directeur de cette institution. Certains de ses élèves deviennent des brillants représentants de *l'intelligentsia* roumaine moderne : Ion Ghica, N. Bălcescu, Gr. Alexandrescu, C.A. Rosetti, C. Bălăceanu... Et, encore plus remarquable, ils sont des personnalités politiques importantes, militants dévoués pour la cause de la modernisation des principautés roumaines, au nom de la liberté nationale et socio-politique. Son esprit justicier et sa ferveur révolutionnaire, qu'il a amené avec lui du Paris postnapoléonien, anime également ses élèves et certains de ses collègues enseignants. Ils fondent ensemble des sociétés secrètes, dissimulées par des noms culturels-littéraires, et ils organisent des conjurations contre les dirigeants de *Țara Românească* et de *Moldova*. A la suite de ce type d'activités, il est accusé d'instigation à la déstabilisation de l'ordre de droit, de franc-maçonnerie et de non-respect de ses contrats de travail (il continue à donner des cours privés même après être devenu l'employé de l'Etat) ; il est destitué de ses fonctions, arrêté temporairement, sa maison est perquisitionnée et il est expulsé de chez lui.

Pour un certain temps, il est sauvé par la renommée professionnelle qu'il avait acquise. Il est un remarquable scientifique, journaliste et professeur, animé par une impressionnante énergie personnelle et un esprit curieux et combatif, qui a imposé des hauts standards dans l'enseignement du français et du latin. Rentré temporairement à Paris, il est considéré spécialiste dans la culture et la civilisation du Sud-Est de l'Europe (entre temps, il avait été impliqué dans les mouvements révolutionnaires non seulement dans les pays roumains, mais aussi des peuples slaves des deux côtés du Danube et il avait suivi avec attention les événements de la Guerre de Crimée, etc.). En

conséquence, en 1844, il est élu membre de la Société Orientale de la France, pour laquelle il rédige des rapports détaillés.

Ses séjours ultérieurs dans les pays roumains sont marqués par les mêmes tribulations – implications dans des conflits politiques et représailles sur mesure. En même temps, son ascension sociale et la reconnaissance de ses mérites de philo-roumain le conduisent à obtenir, en 1864, la citoyenneté roumaine et une rente viagère (son épouse en avait également reçu une)²⁶.

Ses écrits visent, en principal, la langue, la littérature et l'histoire des Roumains, contribuant également à des domaines tels que la géopolitique, l'anthropologie, la littérature de voyage, etc.

Pour nous, sont importantes surtout ses publications à propos de la langue roumaine :

- *Grammaire valaque à l'usage des Français*, 1834 ;
- *Dictionnaire universel de la langue roumaine*, Bucarest, 1838 ;
- *Vocabularul purtăreț rumânescu-franțuzesc et franțuzesc-rumânesc, urmat de un mic vocabular de omonime*, 2 vol., București, 1839 ;
- *Vocabulaire roumain-français et français-roumain suivi d'un petit vocabulaire d'homonymes*, 2 vol., 1840.

Ses recherches sur l'histoire et la langue des Roumains se concrétisent dans une vaste étude, publiée à Paris, en 1844 :

- *La Roumanie ou Histoire, Langue, Littérature, Orographie, Statistique des peuples de la langue d'Or – Ardialiens, Valaques et Moldaves – résumés sous le nom de Romans*. Par J. A. Vaillant, fondateur du collège interne de Bucuresci et de l'école gratuite des filles, ex-professeur de langue française à l'école nationale de Saint Sava, membre de la Société Orientale de France, Paris : Arthur Bernard éditeur, Librairie de la Société de Géographie, 1844, 3 vol., 1500 p.

²⁶ En 1878, à l'occasion de l'Exposition internationale de Paris, un groupe de jeunes Roumains a remis au vénérable homme de culture la décoration « Couronne de Roumanie en grade de commandeur ». Décernée au nom du gouvernement roumain, cette décoration fut la dernière manifestation de reconnaissance envers le grand filoroumain, créateur des valeurs nationales roumaines, avant sa mort, le 18 mars 1886. Cf. Mircea Ardeleanu, « Jean-Alexandre Vaillant traducteur du roumain », in : *Atelier de traduction*, no. 2/2004, Suceava, Université « Ștefan cel Mare », pp. 111-120.

Il a également une prodigieuse activité de traducteur, concrétisée dans les publications suivantes, dans lesquelles se retrouvent aussi de nombreuses références au spécifique de la langue roumaine :

- *Poésies de la langue d'Or*, Paris : Impr. Perne et C^e, 1851 ;
- Bolliac (Cezar), *Poésies traduites du roumain en prose et en vers*, Paris : De Soye et Bouchet, Impr. de Pommeret et Moreau, 1857, 100 + 7p., in 8^e ;
- Bolintineanu, D., *Brises d'Orient*. Préface de Philaret Chasles, révision et mise au point par Henri Cantel, Paris, chez E. Dentu, 1866 (72 p., in 12^e).

Dans le recueil de poésie roumaine *Poésies de la langue d'Or*, 1851 (fragments sélectionnés de B. P. Mumuleanu, C. Bolliac, Iancu Văcărescu, I. H. Rădulescu, D. Bolintineanu, Gr. Alexandrescu, C. Negruzzi, etc.), J. A. Vaillant fait une sélection thématique, en choisissant des textes avec un caractère romantique bien défini, c'est-à-dire des poèmes d'amour et surtout des poèmes à caractère social et politique évident. Dans la préface qu'il rédige il soutient de manière évidente une thèse – cf. la qualification qu'il accorde à la langue dans laquelle il a sélectionné les textes qu'il a traduit :

« *La langue d'Or est la langue romane d'Orient, comme la langue d'Oc est la langue romane d'Occident. Elle est parlée par plus de onze millions d'hommes, habitant la plupart tous les pays de l'ancienne Dacie Trajane, à savoir : la Bessarabie, la Bucovine, la Moldavie, la Valaquie, l'Ardalie ou Transylvanie avec le pays de Vacaras et de l'Aurarie avec Banat [...] Plus latine que nos langues de France, elle en a toute la naïveté, et sa prosodie est telle que, même sans rime, elle se prête admirablement à la poésie.* »

De telles appréciations, aucunement conventionnelles, issues de ses convictions, formées à la suite de ses recherches approfondies, reviennent souvent dans toutes ses autres publications, qu'elles soient à caractère philologique, historique, politique, diplomatique, littéraire. Le chapitre consacré à la langue roumaine dans le grand traité *La Roumaine...* est révélateur dans ce sens, mais celui-là précédait le volume de traductions cité ici. Après la publication de ce traité, pendant deux décennies, ses observations à caractère linguistique seront appliquées de manière de plus en plus réaliste au spécifique de la langue roumaine.

3. La vision de J. A. Vaillant sur la langue roumaine.

Etude de cas : La lettre et le son

Comme il s'agit d'une grammaire, l'auteur ne traite pas les sous-systèmes phonologique, lexical et stylistique de la langue roumaine. D'ailleurs, on peut remarquer que même le sous-domaine grammatical n'est pas traité dans son intégralité, car la composante syntaxique est réduite à quelques mentions de détail (lorsqu'il faut préciser la fonction syntaxique de formes particulières de certaines parties du discours). Le lexique fait l'objet d'une recherche à part, qui a abouti sur les deux dictionnaires rédigés entre la première et la deuxième édition de cette grammaire.

Il y a, évidemment, quelques renvois aux autres domaines de la langue; ce type de mentions est inévitable, car la langue est un système. Une grammaire descriptive, avec des éléments normatif-didactiques, comme c'est le cas ici, ne pouvait pas faire abstractions des aspects graphiques et phonétiques des formes grammaticales, car l'objet des explications est la manifestation phono-morphologique, orthographique et orthoépique de la langue roumaine. J. A. Vaillant présente ces aspects dans un seul chapitre, très condensé et très bien organisé, de seulement quatre pages, en faisant appel à la perspective contrastif-typologique. Le titre du chapitre est révélateur : « Alphabet roumain et ses rapports avec l'alphabet français »²⁷, pp. 1-4.

Nous rappelons le détail, très important, que l'ouvrage en discussion ici utilise l'alphabet cyrillique roumain, qui impose une certaine approche du système phonologique de la langue décrite, difficile à comprendre pour un étranger pour qui, de surcroît, le roumain était un territoire peu connu ou complètement inconnu.

C'est d'ailleurs un point sur lequel il faut insister. J. A. Vaillant arrive ici en 1829, à l'âge de 25 ans. Si l'on prend en compte son activité didactique-missionnaire au Mexique, il est peu probable qu'il ait eu le temps et les instruments nécessaires pour étudier la langue roumaine avant d'arriver en

²⁷ Notons que J.A. Vaillant met un point après chaque titre, selon les règles de ponctuation de son époque, tant en français que dans la langue roumaine de quelques rares grammairiens professionnels (au sens de « professeurs de grammaire roumaine »).

Valachie et, temporairement, en Moldavie²⁸. Lors de ses premières années à Bucarest (1829-1835), il a enseigné le français et, parfois, le latin. Les mémoires de certains de ses élèves, comme Ion Ghica, précisent que l'enseignement se faisait directement en français, en utilisant des textes français souvent difficiles (des extraits de Voltaire, de Boileau, etc.). Les documents de l'époque, parmi lesquels il y en a beaucoup rédigés par Vaillant lui-même, prouvent aussi que toute la communication avec les parents des élèves, les officialités administratives, politiques, etc. se faisait en français. Le pensionnat qu'il a fondé était français, déclaré comme tel.

Normalement, afin de pouvoir expliquer différents phénomènes dans la langue étrangère qu'on enseigne (le français, dans ce cas), il faut connaître le mieux possible les structures correspondantes ou les solutions compensatoires dans la langue maternelle des apprenants – le roumain. Or, il est impossible qu'il ait maîtrisé parfaitement le roumain, malgré sa facilité pour l'apprentissage des langues (si c'était le cas...), malgré ses efforts et son amour pour le roumain, car à ce moment-là il n'avait pas encore passé assez de temps dans le milieu linguistique roumain. À peine six ans s'étaient écoulées entre son premier contact avec le monde roumain et la rédaction de la première édition de la grammaire. Et la deuxième édition paraît à un peu plus de dix ans après son arrivée ici. Pour chaque intervalle, il faut compter aussi à peu près un an pour la rédaction des ouvrages d'une telle difficulté. Entre temps, il rédige également trois volumes de lexicographie et il enseigne, acceptant aussi des responsabilités de directeur de collège, pour un certain temps. Sans compter son implication, extrêmement active et efficace, dans la vie socio-politique et culturelle, son activité de journaliste et les longues excursions – de vraies expéditions – entreprises dans le pays.

Ainsi, il faut regarder le livre de grammaire de J. A. Vaillant comme une prouesse intellectuelle, et non pas comme une réalisation sans manquements. D'ailleurs, à ce moment de début des recherches en grammaire, même les auteurs autochtones, locuteurs natifs de roumain, formés dans les grandes universités du monde, ne signent d'ouvrages infaillibles.

²⁸ Ses séjours en Bessarabie et en Transylvanie sont également épisodiques.

Le chapitre mentionné plus haut débute par un tableau synoptique de l'alphabet roumain, dont les cinq rubriques sont : la lettre roumaine – graphiée en cyrillique ; l'équivalent sonore en roumain ; la translittération en français ; le correspondant graphique en français avec les éventuelles explications supplémentaires – dans le cas des situations spéciales ; un exemple de mot qui contient le signe graphique / le son respectif en français ; le même mot en roumain. Ex. :

<i>Roumân</i>	<i>lisez</i>	<i>Français</i>	<i>Français</i>	<i>Roumân</i>
<i>a</i> [a] ²⁹	<i>a</i>	<i>a</i>	<i>papa</i>	<i>taïkă</i>
<i>Γ</i> [g]	<i>gué</i>	<i>g dur</i>	<i>guele</i>	<i>Γορă</i>

Il inverse l'ordre des deux mots illustratifs, ce qui peut paraître, en apparence, étrange. Pourtant, pour le destinataire français du texte, il était important de comprendre très bien tout d'abord la valeur du son (phénomène facilité par l'exemplification de rigueur dans sa propre langue) et seulement ensuite le voir appliqué à la langue étrangère décrite. On peut lui reprocher le manque de marque graphique spéciale de la lettre / du son en discussion, car parfois un même graphème se répète dans un mot avec deux ou trois valeurs phonétiques différentes (*c, c', ĉ* ; *g, g', ĝ*). De même, le mot choisi pour l'illustration phonétique ne fait pas nécessairement partie du vocabulaire usuel de la langue roumaine de l'époque : il était plus simple d'écrire *un tata* au lieu de *taică*, en soulignant le *a* (même si celui-ci n'a pas un doublet avec des valeurs différentes). Mais les détails de ce type n'empiètent pas sur l'ensemble de la démarche descriptif-explicative.

Dans nos commentaires, nous utiliserons les mots roumains notés avec l'alphabet latin, et nous ajouterons les précisions nécessaires là où le mot en cyrillique a un effet particulier sur les sons spécifiques du roumain.

L'inventaire des graphèmes correspondants au système phonologique décrit par J. A. Vaillant contient 28 lettres, dont deux, *i* et *ĩ*, reproduisent le même son [i], mais en positions différentes et avec des valeurs différentes, plus précisément, en tant que voyelle et semivoyelle. L'option pour cette structure nous autorise à croire que le modèle cet ouvrage a été

²⁹ L'équivalent en translittération latine est ajouté par nos soins.

Gramatica românească (1828), de I. H. Rădulescu, peut-être la plus répandue, la plus moderne et la mieux réalisée de cette époque-là. C'est à cet auteur que nous devons une grande réalisation de l'époque : réduire le nombre des lettres de l'alphabet de 35 à 28. Heliade Rădulescu promettait, dans cette même grammaire, qu'il allait bientôt éliminer le y , inutile, car il rendait le même son [i] en roumain³⁰. En réalité, il s'agit de deux aspects différents – nous allons y revenir. Pour l'instant, nous remarquons que l'ordre de la présentation des lettres correspond à l'alphabet cyrillique, respectivement – grec ancien et slave actuel : *a, b, v, g, d, e, z, i*, etc.

Le vocalisme est rendu par de lettres qui symbolisent sept sons : *a, e, i, o, u, ă, î* – description correcte, conservée jusqu'à nos jours dans les traités de spécialité, en principe³¹. Mais les graphèmes sont en nombre de neuf. Pour deux voyelles sont indiquées les semivoyelles correspondantes, sans que ces dernières soient nommées en tant que telles : *i* et *ĩ* ; *u* et *ũ*. Pourtant, Vaillant donnera correctement les exemples dans la discussion sur les diphtongues et sur la prononciation palatale de certaines consonnes finales. Il note également deux graphème différents, A A , et X X , pour [î] – « très-guttural ». En ce qui concerne la valeur phonique de la *u, ũ*, on donne pour équivalents phonologiques français tant *u*, que *ou*. Or, le correspondant exact du roum. *u* est le fr. *ou*. L'exemple de son tableau rend uniquement la voyelle sonore : fr. *pouvoir* – roum. *putere*. Les sons qui comportent des discussions supplémentaires sont ceux compris dans les combinaisons de voyelles avec

³⁰ La conception de l'alphabet roumain de I. H. Rădulescu a été exprimée dans la Préface de sa grammaire, la partie la plus originale et la plus pertinente de son ouvrage de 1828. L'auteur montre que l'alphabet cyrillique ne comportait pas moins de cinq symboles graphiques pour la voyelle [i], *ai, ei, oi, i, y*, qui chargeaient l'écriture sans signification particulière, car ils avaient été conçus (d'après le modèle grec) pour la spécificité phonologique des langues slaves. Aujourd'hui, les valeurs de [i] sont discutées comme « résonances secondaires » ou comme « timbres vocaliques différents », cf. Rosetti-Lăzăroiu, 1982, pp. 70-71, La lettre *y* a été réintroduite dans l'alphabet roumain moderne, mais seulement pour l'orthographe des mots étrangers (tout comme *k, q, w*), Cf. P. Gh. Bârlea, 2013, p. 29-30.

³¹ Rosetti-Lăzăroiu, *op. cit.*, pp. 90-91, avec diverses précisions concernant d'autres voyelles et semi-voyelles : *î* et *o* apparaissent uniquement dans les diphtongues ascendantes (*b̂ea ; țoață*), etc.

des semivoyelles, dans ce que J. A. Vaillant appelle, avec les termes qui ont été conservés jusqu'à nos jours, « diphtongues » et « triphthongues ».

Sans autres explications concernant la structure et les mécanismes de formation, l'auteur établit que le roumain a exactement douze diphtongues :

ai, aï, ea, ei, ia, ie, io, iu, oa, oi, ue, ai,

cf. *mai* ; *au* « ils ont » ; *vedea* ; *purcei* ; *boia* ; *iepure* ; *duios* ; *iubit* ; *oaste* ; *oi* ; *duel* (sic!) ; *băi*.

Les diphtongues ascendants (sv) et ceux descendants (vs) sont donc notés sans d'autres distinctions ; il les énumère par ordre alphabétique. En réalité, l'inventaire des diphtongues de la langue roumaine dépasse largement les douze types retenus par Vaillant. Dans le traité de Al. Rosetti et A. Lăzăroiu, rien que les diphtongues formées avec *î* forment douze sous-types – cinq avec *î* en position initiale (donc des diphtongues ascendantes, comme *pîatră*, etc.) et sept avec *î* en position finale (donc des diphtongues descendantes, comme *maiî*, etc.). De même, *î* entre à son tour dans douze combinaisons – avec la même répartition, cinq / sept, pour le résultat ascendance / descendance, comme dans *douî* vs. *au*. Les situations sont nombreuses et diverses ; ainsi, dans la plupart des traités et des manuels universitaires on préfère les présenter de manière plus systématique, en ajoutant qu'il est impossible de les enregistrer toutes.³²

En échange, le natif français a l'impression qu'il entend une diphtongue *jo* dans le mot *cuvios*, là où, en réalité, se manifestent uniquement des voyelles en hiatus : *cu-vi-os*. La diphtongue enregistrée dans la *Grammaire roumaine* existe, pourtant, et le premier exemple identifié par l'auteur le certifie à juste titre : *duios* (*du-ios*). Nous le trouvons également dans *iod*, *Iosif*, etc.

La diphtongue *ue*, enregistrée à la position 11 dans le chapitre discuté ici n'existe pas. De nouveau, le locuteur français découpe de manière erronée – et ce n'est pas surprenant – les voyelles sonores en succession directe, qui

³² Cf. Th. Hristea (coord.), 1984, pp. 166-167; P. Gh. Bârlea, 2013, pp. 16-17. Selon certains travaux récents, il existe 24 diphtongues en roumain – 10 ascendantes et 14 descendantes, cf. fonetica limbii române.ro/fonologia/diftongi/

se situent logiquement en hiatus, dans le système phonologique roumain. Ainsi, l'exemple donné, *duel*, doit être prononcé *du-el*, en deux syllabes.

Les triptongues sont toujours en nombre de douze en roumain, dans l'opinion de J. A. Vaillant, par une heureuse symétrie avec les diphtongues. En réalité, celles-ci aussi dépassent, du point de vue quantitatif et structurel, les types enregistrés par le grammairien français, même s'ils sont beaucoup moins nombreux que les diphtongues. Les différences entre l'ouvrage de 1840 et les traités modernes de phonétique proviennent notamment des interprétations données dans ces derniers aux séquences vocaliques / semi-vocaliques respectives en roumain. Les spécialistes d'aujourd'hui enregistrent treize groupes possibles de type « triptongues » en roumain, parmi lesquels :

- 11 sont des séquences ascendantes (progressives), avec la structure *s-v-s* (˘˘˘) :

ɛ̃ai (*spuneai*) ; *ɛ̃au* (*spuneau*) ; *iãi* (*tăiai*) ; *iãu* (*tăiau*) ; *iẽi* (*miẽi*) ; *iẽu* (*eu*)³³ ;
iõu (*maiõu*) ; *uãi* (*înșeuai*) ; *uãu* (*înșeauu*) ; *uẵi* (*rouẵi*) ; *oẵi* (*lupoaiẵ*).

- 2 sont des séquences centrées (ascendant - descendantes), avec la structure *s-s-v*:

ɛ̃õa (*pleoapă*) ; *ĩõa* (*creioane*).

Parmi celles-ci, dans le tableau de J. A. Vaillant on n'en retrouve que trois:

iãi, comme dans *vorbiai* « tu parlais »
iẽi, comme dans *miẽi* « miens » ; *iẽi* « tu prends »
iãu comme dans *iãu* « je prends ».

Même si les séquences (toutes les trois de la série des « centrées ») sont bien choisies, en reflétant la réalité de la phonologie de la langue roumaine, l'illustration avec des formes concrètes est erronée en eux des quatre exemples donnés. La vocable *miẽi*, avec le sens de « miens », partie du

³³ Dans cet exemple, il s'agit de la prononciation réelle de la séquence *eu*, comme [ɛ̃eu]. Avec d'autres formes de pronoms personnels (*el*, *ea*, *ei*, *ele*) et de certaines formes du verbe *a fi* / *être* (*este*, *eram*), elles constituent des exceptions au principe phonétique de l'orthographe roumain. Cette semi-voyelle initiale, prononcée par tout locuteur roumain, n'est pas marquée dans l'écriture roumaine actuelle, et la séquence phonétique entière n'est pas considérée comme triptongue, mais comme diphtongue.

pronom possessif, est rendue en prononciation archaïque-populaire, typique pour la Valachie du sud, y compris au parler familial des habitants de Bucarest ; la forme correcte est : *ai mei*, donc avec une diphtongue. Le phénomène de triphthongation est valable pourtant pour l'homonyme *mîei* « agneaux ». De même, l'exemple *vorbiai* est choisi dans le même registre populaire et régional. En roumain littéraire standard on prononce et on écrit avec une autre triphthongue, *ěai* : *vor-beai*. La triphthongue *iaĩ* reste valable, pourtant, dans des formes du type *bănuiai* « tu supçonnais ». Les deux autres exemples sont correctement sélectionnés, comme précisé plus haut.

En échange, neuf des douze séquences de triphthongues inventoriées par J. A. Vaillant n'existent pas et n'ont jamais existé en roumain. Comment s'explique ce type d'erreur ? Les triphthongues représentent une réalité du séquençage phonique par l'association de deux semi-voyelles avec une voyelle sonore dans la même syllabe. Elles sont attestées en tant que telles dans plusieurs langues, comme l'italien (*miei*; *scambiai*, *suoi*) ; l'espagnol (*buey*, *cambieis*), etc. Elles se retrouvent assez souvent dans certains paradigmes morphologiques, comme les paradigmes pronominaux (personnels, possessifs) ; verbaux (surtout pour les verbes auxiliaires ou pour certains modes et temps de divers autres types de verbes) ; les paradigmes nominaux et adjectivaux (pour marquer les oppositions de genre et de nombre), etc. Malgré cela, leur inventaire est très différent d'un spécialiste à un autre, car cela dépend de l'interprétation donnée aux phonèmes composantes (semi-voyelles, semi-consonnes, voyelles sonores, le phénomène de labialisation, de palatalisation, etc.). Certains chercheurs en roumain, comme, par exemple Al. Rosetti (1978) ou Ioana Chițoran (2002), les ignorent complètement.

Comme nous l'avons précisé, Vaillant a commencé à étudier le roumain à 25 ans, sans avoir accès à un traité dans lequel le système phonologique de cette langue soit correctement et complètement codifié. Il s'est basé uniquement sur quelques grammaires descriptives élémentaires et par un contact de moins d'une décennie avec la langue parlée. Ainsi, il n'est pas étonnant qu'un non-natif, à l'époque de début des études philologiques, a

rencontré des difficultés à saisir et à décrire de manière systématique les triphthongues de la langue roumaine.

Représentant une difficulté de prononciation, donc de séquençage phonique des sons, les triphthongues souffrent des modifications permanentes d'une époque à une autre, d'un espace géographique à un autre, d'un locuteur à un autre – et parfois chez le même locuteur, d'un moment à un autre. De plus, les mots homographes peuvent tromper un non-natif (v. le cas cité plus haut *mei*³⁴/*miei*). Concrètement, certains mots peuvent être seulement homographes, mais non pas homophones. Il s'agit ici de l'opposition saussurienne *langue / parole*, car ce que présente le système abstrait, théorétique, de la langue peut être déformé par la pratique de la parole, en *n* variantes. Encore plus grave, le système phonologique du roumain n'était pas codifié à cette époque-là, les traités et les manuels se contentant d'expliquer brièvement l'alphabet et certaines de ses valeurs sonores, les plus importantes, pour passer ensuite à la morphologie (et, parfois, à la syntaxe).

La langue roumaine se trouvait en plein processus de cristallisation de la variante littéraire supradialectale, pendant la première moitié du XIX^{ème} siècle, processus qui allait durer encore au moins un demi-siècle. Les journalistes, les enseignants et les écrivains avec qui J. A. Vaillant communiquait quotidiennement et dont il a traduit ultérieurement les œuvres en français, utilisaient encore des formes archaïques et dialectales, tant dans leurs langage quotidien, oral, que dans leurs textes écrits, où le langage est plus soigné.

Dans de telles conditions, il est normal qu'un alloglotte ne puisse pas distinguer clairement les séquences sonores et, s'il pouvait les percevoir qu'il ne puisse pas les analyser et les classer en conformité avec la réalité du système phonologique, dans la mesure où un tel système était plus ou moins stable. C'est ici la source de quelques types d'erreurs concernant la sélection

³⁴ Le premier terme, *mei* (adjectif pronominal possessif, « miens ») a même un homographe, qui est également homophone, et forme donc un homonyme parfait : *mei* « mil ». Ces deux mots, prononcés régionalement, avec un *ï* avant la séquence *ei*, peuvent vraiment dérouter n'importe quel destinataire, qu'il soit natif ou étranger. Nous avons cité ce dernier mot-exemple parce que J.A. Vaillant l'utilise lui-même dans sa grammaire.

des soi-dites « triptongues » dans son livre et de l'illustration de toutes les douze sous-catégories enregistrées avec les exemples correspondants. Ces catégories peuvent être synthétisées ainsi :

a) Erreurs de découpage des séquences phoniques, par la réception de certaines voyelles sonores en succession, donc de certaines situations d'hiatus, en tant que succession de semivoyelles + voyelle sonore. C'est le cas de la deuxième, de la quatrième et de la douzième série du tableau GR, p. 3 :

aïe – – *baie* « bain »; *vătraie* « tisonniers »
ïoa – – *lighioană* « animal immonde »
âie – – *lămâie* « citron, limon »; *tămâie* « encens »

Dans le cas de la douzième série, le séquençage correct était : *lă-mâ-ie* ; *tă-mâ-ie*, avec hiatus entre la voyelle *î* qui ne peut être que sonore en roumain (tout comme *a* et *ă*), et la diphtongue *-ie*, avec une allure de voyelle sonore.

Dans les exemples donnés, le séquençement réel est *ba-ïe*, respectivement *vă-tra-ïe*, avec hiatus entre la voyelle *a* et la diphtongue *ïe* (*ie*), qui est l'équivalent d'une voyelle sonore, dans de telles situations. Il y en a de même pour *î* (considéré *ï*) et *oa*, de *li-ghi-oa-nă*. L'erreur n'est pas grave. Il arrive souvent qu'un locuteur étranger ne distingue pas exactement la différence de quantité (de longueur) d'une succession de trois sons de type vocalique (c'est-à-dire des sons continus) de la même catégorie.

Même pour un spécialiste étranger en phonologie de la langue roumaine il est difficile d'éviter de telles confusions. Les Roumains eux-mêmes, y compris ceux qui ont fait des études supérieures, ont la tendance à transformer une voyelle sonore en semi-voyelle, afin de simplifier la prononciation. En roumain, le hiatus est la rencontre de deux voyelles sonores, identiques ou différentes, qui n'acceptent pas d'être prononcées dans la même syllabe, donc qui imposent la séparation de la séquence vocalique en question en deux parties distinctes : *fî-în-ță* ; *bi-blî-ō-te-că*.

Mais la prononciation des voyelles en hiatus suppose un certain effort, que les locuteurs évitent de manière spontanée, inconsciente, en réduisant la durée totale de l'une d'entre elles³⁵. Ce phénomène, imposé par l'application

³⁵ Cf. P. Gh. Bârlea, 2013, pp. 19-20.

naturelle de ce qu'on appelle la « loi de l'économie du langage », est nommé par les linguistes « synchrèse ». Ainsi, dans la langue usuelle, *bi-blī-ō-te-că* devient *bi-blīo-tecă*.

Autrement dit, en réduisant l'une des voyelles sonores à une semi-voyelle (dans notre cas, $\bar{i} > \bar{i}$), les deux voyelles en hiatus (\bar{i}/\bar{o}), ($-/\bar{i}$) ont cédé leur place à une diphtongue : *īo*. Le résultat en est une prononciation plus facile, plus rapide, y compris par le fait que le mot a une syllabe en moins.

Le processus peut pourtant continuer, par l'annulation totale de l'un des deux sons : *biblo-tecă*. Il s'agit ici d'une « contraction », qui se manifeste plus souvent dans la succession de deux voyelles identiques dans la structure d'un mot :

fī-in-ță > fīn-ță ; al-co-ol > al-col.

Le phénomène inverse est également possible : éviter le hiatus ou même une seule voyelle sonore qui se trouve dans une certaine position (au début du mot, par exemple), dans la prononciation habituelle, en ajoutant une semi-voyelle. Ce processus s'explique par la même tendance de facilitation de l'expression :

(a) cre-a > (a) cre- \bar{a} « créer »

so-ci-al > so-ci- \bar{a} l « social »

zi-ar > zi- \bar{a} ar « journal ».

Cette intrusion, « illicite », disons, c'est-à-dire spontanée, que nous avons évoquée également plus haut, lorsque nous avons parlé de *ai miei*, à la place de *ai mei* « les miens », ou à propos de *el*, *este* fr. « il », « est », prononcés usuellement (\bar{e} *el*, (\bar{e} *este*, etc.), est plus ou moins remarquable au niveau de la prononciation. Comme nous le savons, l'apparition d'une semi-voyelle non-étymologique devant ou entre deux sons plus difficiles à prononcer représente des cas d'« accidents phonétiques » (« *prothèse* », « *épenthèse* », « *anaptyxe* », etc.). Elles sont présentées, sous différentes formes, dans toute langue naturelle³⁶. Le résultat en est la transformation d'une des deux voyelles en diphtongue, car elle apparaît accompagnée par la voyelle épenthétique. La longueur du mot ne se modifie pas, parce que la

³⁶ Cf. DȘL, s.v. *accident (fonetic)*.

nouvelle diphtongue a la même valeur qu'une voyelle sonore ; c'est seulement le timbre qui change, avec la fluence de la prononciation. Comme nous l'avons montré plus haut, tout philologue roumain sait que cette intrusion semi-vocalique épenthétique figure aussi dans des mots avec une seule voyelle longue placée dans une certaine position : *(i)eu* ; *(i)el* ; *(i)este* ; *(i)eram* (cf. aussi la forme pop. *(i)er(e)am*).

Dans la graphie actuelle, de telles situations de coarticulation ne sont pas marquées de point de vue graphique, mais jusqu'il y a quelques décennies, il y avait de nombreuses propositions pour signaler ce phénomène, avec différents signes diacritiques, mais aussi, le plus souvent, en marquant le graphème de la semi-voyelle en question, avec ou sans le signe qui indique sa longueur (˘).

Ainsi, nous pouvons comprendre pourquoi J. A. Vaillant a noté en tant que triphthongue la succession de *baie* (en réalité *ba-ie*), cf. lat. *balneum*, fr. *bain* etc., ou de *lighioană* (< slv. *legeonŭ*).

âie — — *lămâie*, « citron, limon » ; *tămâie* « encens ».

b) Erreurs issues de la notation graphique de l'époque ancienne de certaines séquences phoniques avec une « histoire compliquée ». C'est le cas de la cinquième série du tableau de J. A. Vaillant :

iea — — *a tăiea* « couper » ; *a mângăiea* « caresser ».

Il y a plusieurs explications possibles pour de telles sélections. Tout d'abord, il faut préciser que dans le roumain actuel les séquences de type *iea* ne sont pas notées à l'écrit, même s'il est possible que les instruments de laboratoire enregistrent, au moins en partie, de telles successions.

Comme le matériel illustratif de Vaillant est composé exclusivement de verbes, nous pouvons dire que de telles graphies, oscillantes déjà dans les textes anciens, enregistraient un très long processus de changement des groupes de conjugaison, dans l'évolution du latin au roumain. Plus précisément, certains verbes latins de la III^{ème} conjugaison, en *-ĕre*, migrent vers la I^{ère} conjugaisons et la IV^{ème}, plus claires en ce qui concerne leur paradigme morphologique, et – ainsi – plus riches, donc plus simples dans l'utilisation commune, comme dans les exemples :

lat. *vivĕre* > roum. arch. *a vie* > roum. *a via* (cf. aussi *a învia*)
lat. *scribĕre* > roum. *a scrie* > *a scria* (devenu ensuite, de nouveau, *a scrie*)
lat. *curĕre* > roum. *a cure* « courir » > *a cura* (devenu ensuite *a cure*).

De nombreux verbes de cette catégorie, qui compliquent le type respectif, sont soumis à de multiples processus phonétiques, morphologiques et syntaxiques, tels que l'*analogie*, la *contamination* avec d'autres verbes, etc.³⁷ c'est ainsi qu'à l'époque moderne on arrive aux formes *învie*, *înviia*, *înviea*, *învia*.

Mais, tant pour les verbes que pour d'autres parties du discours, se manifeste la « métaphonie des voyelles accentuées *e* et *o*, suivies, dans la syllabe suivante, par *a* (*ă*) ou *e* », à côté d'autres phénomènes (*a* non-accentué se ferme et devient *ă* ; *u* final est conservé longtemps pour les verbes, les noms, les adjectifs et les adverbes, même si ce n'est qu'en semi-voyelle, *ŭ* « court »³⁸).

Pratiquement, sans entrer dans les détails, les exemples de Vaillant contiennent de manière évidente la diphtongue *-ia*, du thème des verbes de la première conjugaison.

a tă-ia < lat. **talliare*, cf. it. *tagliare*, fr. *tailler*
a mân-gă-ia < lat. **manganeare*

Nous remarquons que les verbes de la structure de l'étymon latin ne sont pas attestés (notées avec *), ce qui signifie qu'elles ont été reconstituées en tant que formes tardives et populaires, provenant de formes plus anciennes, par les processus et les métamorphoses mentionnées plus haut. Dans le deuxième verbe nous retrouvons la voyelle *ě*, trace du paradigme de la III^{ème} conjugaison. Il est presque certain que J. A. Vaillant a remarqué des prononciations du type *iea* dans de tels verbes, tout comme il est certain qu'il les a vus écrits dans les textes publiés de l'époque, y compris dans les grammaires qu'il a consultées. En tout cas, dans le sous-système actuel des triphongues roumaines, cette séquence n'existe pas.

³⁷ Cf. Constantin Frâncu, 2009, p. 84.

³⁸ Al. Rosetti, 1978, p. 389.

c) Enfin, la troisième source de ses « faux » triphthongues en roumain est le *ũ* final, un grand problème de la phonétique diachronique et de l'orthographe diachronique de la langue roumaine.

Sa présence – plutôt dans la forme écrite de certains mots, même si elle existe aussi dans la forme prononcée, – a déterminé J. A. Vaillant à retenir non moins de quatre séries de « triphthongues » – usuels, on dirait – dans la langue roumaine de la première moitié du XIX^{ème} siècle.

aiũ comme dans *craiũ* « roi » ; *maiũ* « maillet »
oiũ — — *buboiũ* « bubon » ; *noroiũ* « boue »
uiũ — — *suiũ* « je monte » ; *puiũ* « petit », « poussin »
iũ — — *lãmâiũ* « citronnier » ; *mângâiũ* « je caresse »

Le *ũ* (court final), qui donne l'impression que les diphtongues (*ai*, *oi*, *ui*, *iũ*, des séries enregistrées dans la GR) soient des « triphthongues », a, comme nous le disions, une longue et compliquée histoire en roumain. Nous ne parlons pas du *u* postconsonantique, explicable du point de vue étymologique :

lat. *lupus* > roum. arch. *lupũ* > roum. moderne *lup* « loup »
lat. *caelum* > roum. arch. *cerũ* > roum. moderne *cer* « ciel »

Pourtant, certaines combinaisons consonne / voyelle en latin, ont donné des diphtongues en *-iu*, réduites ultérieurement à *-i* en roumain.

lat. *oculus* > lat. tardive et pop. *oclu* > roum. *ochiu* > roum. *ochi*
lat. *pullus* > lat. tard. et pop. **pulleus* > roum. *puiiu* > roum. *pui*

Aux premiers siècles du Moyen Âge, ce *ũ* disparaît progressivement, mais dans certaines régions et dans certaines configurations phonétiques, on le retrouve même plus tard. Les consonnes finales (notamment les bilabiales *p*, *b*, les dentales *d*, *t* ou les labiodentales *f*, *v*) de certains verbes ou noms etc. ont la tendance à transformer leur caractère implusif (*lup*) en caractère explosif *lup(ũ)*, *cânt* vs *cânt(ũ)* ; cf. aussi *fostũ*, *opritũ*, *curândũ*, etc. Les enregistrements à l'aide de dispositifs phoniques (cylindre enregistreur, en 1924-1931 ; magnétophone, 1957-1959) prouvent le maintien d'un *-ũ* final,

dans certaines situations jusqu'au XX^e siècle, comme l'effet d'une loi interne, valable pour toutes les langues indo-européennes³⁹.

Emil Petrovici a également fait des relevés similaires sur la prononciation des occlusives finales et absolues dans les régions de Transylvanie⁴⁰. L'utilisation de l'écriture cyrillique complique grandement les choses, car la notation des « ier » slavons⁴¹ donne l'impression que la voyelle finale a le timbre de *ǔ* même dans les mots où il n'y a pas d'explication morphologique-étymologique ou de comportement phonétique (implosion/explosion etc.) en roumain, cf. *dombǔ/dâmb*, fr. « butte », mais aussi *malǔ/mal*, *carǔ/car*, fr. « bord », « char » – donc dans des mots d'origine slave, thraco-dace ou latine.

Enfin, pour que le chaos soit total, à l'époque de J. A. Vaillant, se développe en Valachie aussi le courant linguistique latiniste, puriste-nationaliste, qui part de Transylvanie. Ses promoteurs ont insisté pour qu'on écrive avec ce difficile *ǔ* tout mot susceptible de souligner la race latine des Roumains : *lupǔ*, du lat. *lupus* ; (*ei*) *ducǔ*, du lat. *ducunt*, etc. Et ce, malgré le fait que les formes roumaines avaient évolué naturellement, depuis longtemps, à *lup*, (*ei*) *duc*, etc. Comme tout le monde ne peut pas identifier la vraie origine des mots, ce *ǔ* a été ajouté, par méconnaissance, également à des mots d'origine magyare, turque, grecque, etc. Il est vrai, que dans certains cas, ce principe de l'explosion de la consonne finale fonctionnait vraiment, mais dans d'autres cas il s'agissait de suffixes d'autres origines, comme dans *Cișmigiu*, *iaurgiu*, *chilipirgiu* – d'origine turque. En absence d'un guide / dictionnaire orthographique, orthoépique et morphologique de la langue roumaine, ce chaos a duré jusqu'en 1932⁴², et les explications de ce *ǔ*, qui n'est pas noté de point de vue graphique dans l'écriture actuelle, continue à être, même de nos jours, contradictoires ou, en tout cas, multiples.

³⁹ Cf. Al. Rosetti, 1978, pp.711-737, Annexe « A propos de *u* final ».

⁴⁰ E. Petrovici, *apud* Rosetti, p. 718.

⁴¹ Sont appelées « ier », pl. « ieruri » les graphèmes (ѣ, ѥ) des alphabets cyrillique-slaves qui notent les voyelles courtes finales de type *ĩ*, *ũ*, de la même manière que *Ѣ ѥ* „semnul moale” (fr. « le signe doux ») note la prononciation explosive, palatale, de certaines consonnes finales.

⁴² Cf. Gh. Adamescu, *Ortografia românească. După modificările din 1932. Reguli și explicări*, București : Editura Socec & Co.

Ce son apparaissait et disparaissait, provoquant parfois des changements morphologiques. Ainsi, dans les mots d'origine latine dans lesquels la diphtongue *-iu* est justifiée de point de vue étymologique, *oculus* > *ochiu* ; *pullus* > *pulleus* > *puiiu* ; *cuneus* > *cuñiu* > *cuiiu*, etc., *ũ* final ne s'entend plus depuis le XVI^e siècle, même si ce n'est pas le cas dans toutes les régions roumaines, en annulant l'opposition de nombre du paradigme des noms : *un pui/doi pui* ; *un ochi/doi ochi*.⁴³ En tout cas, à l'époque, J. A. Vaillant l'a pris pour un élément composant de certaines triphthongues, en créant quatre types qui n'existent pas en roumain, en réalité.

Ce qui pouvait générer ce *ũ* c'étaient des diphtongues, dans le meilleur des cas. Mais, à une analyse plus attentive, on observe que dans la GR les diphtongues et les triphthongues sont décrites sans expliquer les valeurs de « voyelle » et de « semivoyelle » (les semivoyelles sont appelées « semi-consonnes ») des sons en discussion et leurs règles de combinaison. Cette omission peut être expliquée par les consignes de brièveté du texte descriptif, tout comme par une lacune des connaissances de l'auteur. Ce qui est pourtant sûr, les difficultés d'adaptation de l'appareil phonatoire-auditif au phonétisme de la langue roumaine, tout comme l'absence des sources bibliographiques qui compensent ces limitations, ont mené à des catégorisations inexacts des séquences vocaliques et consonantiques-vocaliques de la structure phonologique des mots de la langue roumaine dans ce texte.

A part les neuf « triphthongues » attribuées de manière erronée à la langue roumaine, J. A. Vaillant trouve également deux « quadrifthongues » ! Or, nous n'avons pas connaissance de combinaisons phonétiques si longues, prononcées dans une seule syllabe, dans les langues de circulation internationale. Des exemples donnés, nous déduisons qu'elles seraient composées par deux voyelles sonores et deux semivoyelles :

oaie, comme dans *răsboai* « guerres » ; *buboi* « bubons »
âiea — — *mângâiea* « consoler »

Il s'agit, tout d'abord, de la conviction du grammairien français que les quatre sons sont prononcés en une seule syllabe. En réalité, il y a ici, au

⁴³ Cf. C-tin Frâncu, 2009, p. 25.

moins dans les deux exemples de la première série, deux diphtongues en relation de hiatus, donc prononcés chacune comme une syllabe à part :

oa-ie, en *răs-boa-ie* et en *bu-boa-ie*

Ensuite, le grammairien de 1840 note du point de vue graphique ce *e* « parasite », détectable dans les expressions peu soignées de Bucarest et de certaines zones de Munténie. La séquence sonne, en réalité, ainsi :

â-î(ə)a, dans la prononciation correcte *mân-gâ-ia*, avec un hiatus entre la voyelle sonore *â* et la diphtongue *ia*.

Le consonantisme

Mieux représenté dans l'inventaire phonologique du roumain, le consonantisme est moins discuté dans la GR. Pour une meilleure compréhension du texte, nous reprenons ici les lettres en alphabète cyrillique, telles que J. A. Vaillant les a notées, ensuite nous ajoutons la translittération en alphabet latin. Nous indiquons les mots roumains utilisés par l'auteur comme exemples directement en translittération latine, c'est-à-dire en utilisant l'alphabet actuel du roumain :

Roumân / Roumain	lisez	Français	Français	Roumân / Roumain
б [b]	<i>bé</i>	<i>b</i>	<i>barbe</i>	<i>barbă</i>
в [v]	<i>vé</i>	<i>v</i>	<i>vase</i>	<i>vas</i>
г [g]	<i>gué</i>	<i>g dur</i>	<i>gueule</i>	<i>gură</i>
д [d]	<i>dé</i>	<i>d</i>	<i>dieu</i>	<i>dumnezeu</i>
з [z]	<i>zé</i>	<i>z</i>	<i>zoé</i>	<i>zoița</i>
ж [j]	<i>jé</i>	<i>j</i>	<i>jeudi</i>	<i>joi</i>
к [k]	<i>ké</i>	<i>k, c, q</i>	<i>calmouk</i> <i>qui</i>	<i>calmuk</i> <i>care</i>
л [l]	<i>lé</i>	<i>l</i>	<i>lumière</i>	<i>lumină</i>
м [m]	<i>mé</i>	<i>m</i>	<i>mère</i>	<i>mumă</i>
н [n]	<i>né</i>	<i>n</i>	<i>bonne</i>	<i>bună</i>
п [p]	<i>pé</i>	<i>p</i>	<i>prêtre</i>	<i>preot</i>
р [r]	<i>ré</i>	<i>r</i>	<i>ravir</i>	<i>a răni</i>
с [s]	<i>sé</i>	<i>s</i>	<i>seul</i>	<i>singur</i>
т [t]	<i>té</i>	<i>t</i>	<i>tonner</i>	<i>tunet</i>
ф [f]	<i>fé</i>	<i>f, ph</i>	<i>feu, physique</i>	<i>foc, fisică</i>

x [h]	<i>khé</i>	<i>h très aspirée</i> <i>et kh</i>	<i>khan</i> <i>ɣ (?)</i>	<i>han</i>
ц [tʃ]	<i>tse</i>	<i>ts</i>	<i>tsin(?)*</i>	<i>ɣin</i>
ч [č]	<i>tché</i>	<i>tch</i>	<i>tchau[ch]</i>	<i>ceauș</i>
ш [ʃ]	<i>ché</i>	<i>ch, sh</i>	<i>schérif</i>	<i>șerif</i>
ш [ʃt]	<i>shté</i>	<i>sht</i>	<i>(chêne)</i>	<i>(ștejar)</i>
џ [ǰ] (<i>iy</i>) <i>dj</i>	<i>djé</i>	<i>dj</i>	<i>djerid</i>	<i>girit**.</i>

* *tsin* « je tiens » ; ***girit* « jirit ».

Les problèmes d'identification et de classification en fonction du lieu et de la modalité d'articulation apparaissent, comme on pouvait s'attendre, pour les consonnes sourdes de type palatal. A la lettre *k* (aujourd'hui, *c*), on attribue les valeurs [k, c, q] du français, ce qui signifie que l'auteur a pris en considération la prononciation post palatale (vélaire, sourde), correctement identifiée dans l'exemple *calmuc* (fr. *calmouk*). Pour plusieurs raisons, l'une d'entre elles étant l'habitude masquée des sons réels roumains par l'alphabet cyrillique, l'auteur ne remarque pas le lien avec la palatale *k'* (réalisé en roumain par les combinaisons *c + h + e, i, v. che, chi*) ou avec la prépalatale *č* (réalisé en roumain par *c + e, i, v. ce, ci*). Pour cette dernière, l'alphabet utilisé à l'époque avait un graphème spécial, *ч [č]*, l'exemple donné ici étant *ceauș* (écrit *чаву*), avec l'équivalent français *tchaou*⁴⁴. Ici il aurait pu utiliser *ceas* et *cină*.

La paire sonore de la postpalatale (vélaire), respectivement *г (g)*, dans l'alphabet de l'époque, est expliquée par Vaillant par un « g dur », nommé en français « *gué* » et illustré par l'exemple *gueule – gură*. Dans ce cas non plus il ne remarque pas le rapport avec la prononciation palatale et prépalatale. Le premier son est omis, et le deuxième est rendu en tant que lettre et son à part par *џ* – nommé *djé* et mis en équivalence avec la combinaison *dj* en français, cf. fr. *djérid*, roum. *girit*⁴⁵. Ainsi, il remarque le groupe *g + e, i*, qui impose

⁴⁴Il aurait été approprié, et pratique, d'utiliser *ceas* et *cină*, parmi beaucoup d'autres.

⁴⁵ *Girit* (< tc. *cirid*) est le nom d'un jeu turc auquel participaient des jeunes gens à cheval qui lançaient des bâtons en bois en forme de lance à l'une de ses extrémités. Le gagnant était celui qui parvenait à attraper avec sa main le plus grand nombre de ces bâtons dans la course

la prépalatale sonore \check{g} (cf. *general*, *ginere*), mais il ne remarque pas le groupe $g + h + e, i$, qui forme la palatale sonore g' , comme dans *ghem* < lat. tard. et pop., **glemus*, lat. cls. *glamus*, cf. fr. « pelote » ; *ghindă* < lat. *glanda*, cf. fr. « gland ».

Pour la laryngale sourde h , qui pose beaucoup de problèmes dans la plupart des langues naturelles, notée x et appelée *khé*, il précise qu'il s'agit d'un « *h* très aspiré », l'exemple étant fr. *khan*, roum. *han*. Il aurait pu utiliser l'homonyme *han* « auberge » ou *horă*, du gr. *chora*. Enfin, pour la dentale sourde t (notée υ et expliqué par *tsé*, avec valeur de *ts* en français, il reprend le même exemple roumain : *țin* « je tiens » et rien pour le français – très probablement par erreur, ou tout simplement parce qu'il n'a pas trouvé un autre mot avec un étymon commun qui contienne ce son dans les deux langues (il aurait pu utiliser *țar/țazar*, puisqu'il avait déjà donné *calmuc*, *han*, comme étant, soi-disant, roumains !).

Une remarque spéciale à propos de la lettre υ [șt], nommée dans la GR *shté*, translittérée *sht* et pour laquelle il donne uniquement un exemple en roumain, *ștejar*. Pour le français il ne donne que l'équivalent-traduction *chêne*. En dehors du fait qu'on ne prononce pas *ștejar*⁴⁶, mais *stejar*, la réalité est que le son en question n'a jamais existé en roumain. Il s'agit ici tout simplement de la succession $\check{s}-t$, qui se comporte comme toute autre succession de consonnes. Elle n'a pas de valeur phonétique spéciale (comme les groupes $c, g + h + e, i$). Dans les langues slaves, une telle valeur est normée de point de vue phonologique, raison pour laquelle un signe graphique correspondant a été créé : υ . Celui-ci s'est imposé dans la graphie roumaine à l'aide de l'alphabet cyrillique, parmi d'autres graphèmes inutiles, car non-conformes au système phonologique roumain.

Quelques observations finales faites par J. A. Vaillant à la p. 4 de son livre complètent le tableau du système graphique-phonétique des années 1840 de la Roumaine. La première de ces affirmations signifie, en fait, revenir aux

du cheval. L'exemple est curieux, car il est très peu probable que ce jeu ait été bien connu dans les provinces roumaines. Pour les deux concrétisations de \check{g} (avec e et i) on aurait pu donner des exemples tels que *geană*, *gingaș*, etc.

⁴⁶ Une lointaine assimilation consonantique régressive (qui aurait transformé le s initial en \check{s} , sous l'influence du j), fréquente dans la langue populaire, n'est pas exclue. Mais dans la langue soignée, la forme était alors, comme elle est aujourd'hui, *stejar*.

considérations ci-dessus relatives à *ũ* (*u court*) en roumain. L'auteur a l'impression que « toute » consonne finale est suivie dans la prononciation par un « *ũ bref* », qui doit s'entendre « légèrement ». Il s'agit de la prononciation à la finale consonantique explosive, dont nous avons déjà parlé. Cette fois, il faut noter que le grammairien français avait une très belle ouïe, car un locuteur natif ne l'entend pas vraiment, seul un appareil moderne enregistre cette extension de voyelle. Sinon, elle est imperceptible en roumain littéraire standard. En principe, les terminaisons consonantiques sont considérées comme implosives. Les exemples choisis en GR, *om*, *preot*, *ceauș* (fr. *homme*, *prêtre*, *tchauș*), justifient les deux points de vue. Aujourd'hui, il est inapproprié de dire que ces mots sont prononcés *omũ*, *preotũ*, *ceaușũ*⁴⁷, car le récepteur roumain ne perçoit pas et ne prononce pas sciemment cette voyelle brève⁴⁸.

A propos des sons [m] et [n] l'auteur de la GR affirme que, d'habitude, ils sont « brefs », mais après *a* et *o*, ils sont légèrement nasalisés (cf. *an* « an, année » ; *nașion* « nation »), et après *î*, la nasalisation est encore plus prononcée (cf. *întâmplare* « évènement, hasard »). L'observation est correcte en principe, avec la remarque que *m* et *n* ne subissent pas l'effet de la nasalisation, mais ils sont la cause de la nasalisation des voyelles précédentes. Évidemment, le phénomène est plus compliqué.

Pour *h*, le grammairien observe que celle-ci remplace parfois *f*, dans des mots comme *fier*, *a fierbe*. En effet, dans la langue populaire de certaines régions, notamment en Moldavie, où J. A. Vaillant avait eu l'occasion de percevoir de telles prononciations, *f* et *v* sont palatalisés. Il a enregistré les formes *hier* « fer » et *a hierbe*, « bouillir », mais pas les formes *ghie* [g'ie] pour *vie* « vignoble » ou *ghiers* pour *vers*.

Parmi les voyelles, il remarque le rôle de *ĩ* dans la formation des diphtongues (descendantes, dans ses exemples). L'auteur n'explique pas

⁴⁷ Le terme *ceauș* (< tc. *çavuș*) n'est plus utilisé depuis un siècle en roumain et, donc, représente un archaïsme avec sémantisme opaque. Ses synonymes modernes seraient « ușier / portier », « curier / courrier », « dirigeant de rang inférieur », cf. DEX, s.v.

⁴⁸ Dans la langue populaire, régionale ou dans certaines situations d'expression familière, on peut percevoir très facilement les terminaisons consonantiques prolongées au nombre d'un *î* ou *ă* ou *ia*, cf. Al. Rosetti, *loc. cit.*

exactement ainsi le comportement de cette semi-voyelle (semi-consonne), mais précise qu'elle se produit « parfois » à l'intérieur des mots : *taică, maică, taină*. En fait, dans d'autres positions – *oi* « brebis » ; *cai* « chevaux », *ei* « ils », etc. – elle forme des diphtongues descendantes, comme nous l'avons précisé⁴⁹. Le commentaire ajouté à cette observation est lié à la morphologie : J. A. Vaillant montre que ce *i* bref est « signe du pluriel », pour les noms, les adjectifs et les pronoms [*cal/cai* ; *mare/mari* ; *eu/ei*] et « il caractérise » la IIe personne sg. et pl., pour les verbes : *cânți, cântați* « tu chantes, vous chantez ».

Enfin, un problème d'orthographe et orthoépique concerne à nouveau la voyelle *i* dans la variante semi-vocalique. Dans les triptongues avec *a, o, u, î, i*, *i* est souvent éliidé : *gae, voe, alcătuește, lămâe*. Mais il vaut mieux conserver ce *i*, bref ou long, considère-t-il : *gaie, voie*, etc. Aujourd'hui, toutes ces situations ont été réglementées, bien sûr, mais à l'époque il est vrai qu'elles ont créé des problèmes.

J. A. Vaillant n'avait que peu de moyens de connaître les valeurs de *ī* muet, (« *i* asyllabique » ou « aphonisé »), ou de *e* à valeur exclusivement graphique, etc. Mais l'essentiel du système graphique et phonologique du roumain est expliqué avec justesse et clarté.

4. Conclusions

L'analyse des deux courts textes de la *Grammaire Roumâne*, 1840 – la préface et le chapitre consacré à l'alphabet et à la phonologie de la langue roumaine – met en évidence aussi bien les performances que les limites de cette courageuse initiative.

Sur un terrain assez peu cultivé, comme le remarque J. A. Vaillant même, il a écrit un ouvrage synthétique et rationnel, ayant les caractéristiques d'une grammaire descriptive-normative, utile pour les Français, mais également pour les Roumains. « La perspective de l'étranger » assure une approche contrastive des phénomènes linguistiques, et les renvois à des

⁴⁹ Il est également productif dans la formation de diphtongues ascendantes : *îarbă* « herbe », *îarnă* « hiver », etc.

sources latines de certains vocables ou sons assurent le rapport nécessaire entre l'approche synchronique et celle diachronique.

De plus, il s'agit d'une approche interdisciplinaire, comme on l'appellerait aujourd'hui, car parfois la description des sons et des graphèmes correspondants est accompagnée par des précisions à caractère morphologique, orthographique et orthoépique. Autrement dit, c'est une approche structurelle « avant la lettre ». Les erreurs, dues au manque d'information, dont nombreux sont justifiés *ab initio* par la formule économique choisie volontairement par l'auteur, doivent être comprises dans leur contexte. En 1840, même le meilleur linguiste roumain, locuteur natif, n'aurait réussi à codifier sans faute le système de la langue roumaine. Et cela tout d'abord pour la simple raison que le roumain n'avait pas encore sa variante unitaire supradialectale que doit atteindre à un moment donné la langue littéraire standard de toute communauté humaine.

De ce point de vue, nous pouvons affirmer que la GR a contribué non seulement à la connaissance de la langue roumaine dans les milieux des intellectuels français, mais aussi au processus, ample et compliqué, de la codification de cette langue dans des manuels et des traités de spécialité destinés aux Roumains.

De plus, comme dans le cas de la littérature et la culture françaises, qui ont servi de modèles et de points de départ pour des domaines entiers de la civilisation moderne, roumaine et européenne, en général, le Français J. A. Vaillant a contribué par son entière activité à la formation d'une génération de Roumains qui ont réalisé la Roumanie moderne et la Grande Roumanie.

SIGLES et ABREVIATIONS

s, S = semi-voyelles (semi-consonne)

v, V = voyelle (sonore)

DEX = *Dicționarul explicativ al limbii române*, București : Univers Enciclopedic, 1998².

DLR = *Dicționarul limbii române*. Vol. I-XIX. Ediție anastatică. Coord. G. Mihăilă et M. Sala, București : Editura Academiei Române, 2011.

DȘL = BIDU-VRĂNCEANU, Angela, CĂLĂRAȘU, Cristina, IONESCU-RUXĂNDOIU, Liliana, MANCAȘ, Mihaela, PANĂ DINDELEGAN, Gabriela, 2005², *Dicționar de științe ale limbii*, București : Editura Nemira.

GALR, I, II = GUȚU ROMALO, Valeria (coord.), 2005/2008, *Gramatica limbii române*. Vol. I. *Cuvântul*. Vol. II. *Enunțul*, București : Editura Academiei Române.

GAR = GRAUR, Al., Avram, Mioara (coord.), 1967, *Gramatica limbii române*. I. *Morfologia*. II. *Sintaxa*, București : Editura Academiei Române.

GBLR = PANĂ DINDELEGAN, Gabriela (coord.), 2010/2016, *Gramatica de bază a limbii române*, București : Editura Academiei Române.

GR = *La Grammaire Roumâne...*, par J. A. Vaillant, 1840.

Bibliographie

1. Sources

1.1. Principales

VAILLANT, J. A. *Grammaire Roumâne à l'usage des Français*, par..., Boucourest, chez Frédéric Walbaum, 1840, 2+115 p. in 8°.

1.2. Secondaires

VAILLANT, J. A., *Grammaire vallaque à l'usage des Français*, Bukarest, Chez Walbaum et Wise, 1836, 1+142 p. in 12°.

VAILLANT, J. A., *Vocabulaire roumain-français et français-roumain suivi d'un petit vocabulaire d'homonymes*, 2 vol., 1840.

VAILLANT, J. A., *La Roumanie ou Histoire, Langue, Littérature, Orographie, Statistique des peuples de la langue d'Or – Ardialiens, Vallaques et Moldaves – résumés sous le nom de Romans*. Par ..., fondateur du collège interne de Bucuresci et de l'école gratuite des filles, ex-professeur de langue française à l'école nationale de Saint Sava, membre de la société orientale de France, Paris : Arthur Bernard éditeur, Librairie de la Société de Géographie, 1844, 3 vol., 1500 p.

VAILLANT, J. A. *Poésies de la langue d'Or*, Paris : Impr. Perne et C^e, 1851.

2. Références

*** *Dicționarul explicativ al limbii române* (DEX), București : Univers Enciclopedic, 1998².

*** *Dicționarul limbii române* (DA/DLR). Vol. I-XIX. Ediție anastatică. Coord. G. Mihăilă et M. Sala, București : Editura Academiei Roumaine, 2011.

ADAMESCU, Gheorghe, 1932, *Ortografia românească. După modificările din 1932. Reguli și explicații*, București : Editura Socec & Co.

ARDELEANU, Mircea, 2004, « Jean-Alexandre Vaillant traducteur du roumain », in : *Atelier de traduction*, nr. 2 / 2004, Suceava, Universitatea « Ștefan cel Mare », pp. 111-120.

ARVINTE, Vasile, 1983, *Român, românesc, românește: studiu filologic*, București: Editura Științifică și Enciclopedică.

BÂRLEA, Petre Gheorghe, 2013, *Limba română contemporană*, București : Editura MLR.

BERINDEI, Dan, 1997, « Mărturia lui J. A. Vaillant asupra societății românești pașoptiste », in: *Românii și Europa în perioadele premodernă și modernă*, București : Editura Enciclopedică.

BIDU-VRÂNCEANU, Angela; CĂLĂRAȘU, Cristina; IONESCU-RUXĂNDIOIU, Liliana; MANCAȘ, Mihaela; PANĂ DINDELEGAN, Gabriela, 2005², *Dicționar de științe ale limbii* (DȘL), București : Editura Nemira.

CARAGIU-MARIOȚEANU, Matilda, 1975, *Compendiu de dialectologie română (nord- și sud-dunăreană)*, București : Editura Științifică și Enciclopedică.

CHIȚORAN, Ioana, 2002, *The Phonology of Romanian. A Constraint-based Approach*, Berlin/New York: Mouton de Gruiter.

COBEȚ, Doina, 1992, « George Barițiu, autorul *Grămaticii românești și nemțești pentru tinerimea națională* (Brașov, 1838-1839) », in: *Studii și Cercetări de Lingvistică*, 1992, 43, 6, pp. 569-578.

DENSUSIANU, Ovid, 1961, *Istoria limbii române*. Vol. I-II, București: Editura Științifică.

DJUVARA, Neagu, 1995, *Între Orient et Occident. Țările române la începutul epocii moderne*, București: Humanitas.

DRACE-FRANCIS, Alex, 2006, *The Making of Modern Romansan Culture: Literacy and the Development of National Identity*, Londres: I.B. Tauris.

FISCHER, I., 1985, *Latina dunăreană*, București: Editura Științifică.

FRÂNCU, Constantin, 2009, *Gramatica limbii române vechi (1521-1870)*, Iași: Casa Editorială Demiurg.

GENCĂRĂU, Oana Aurelia ; Gencărau, Ștefan, 2009, « La séquence définitionnelle dans les dictionnaires bilingues, métalangue et métasignes. Domaine français », in : *Studia Universitatis Babeș-Bolyai. Philologia*, An 54, Nr. 3, 2009, pp. 105- 124.

GIURESCU, Constantin C., 1966, *Istoria Bucureștilor. Din cele mai vechi timpuri pînă în zilele noastre*, București: Editura pentru Literatură.

GRĂMADĂ, Ion, 1911, „Fragment din călătoriile lui J. A. Vaillant în Moldova și Muntenia prin 1840”, in: *Neamul Românesc Literar*, Vălenii de Munte, București, 1911, III, p. 330-332.

GUȚU ROMALO, Valeria (coord.), 2005/2008, *Gramatica limbii române*. Vol. I. *Cuvântul*. Vol. II. *Enunțul* (GALR, I, II), București: Editura Academiei Române.

HRISTEA, Theodor (coord.), 1984, *Sinteze de limba română*, București: Editura Albatros.

Institutiones linguae valachicae. Prima gramatică a limbii române scrisă în limba latină. 1770. Edition critique par Gheorghe Chivu. Révision et traduction du texte latin par Lucia Wald. București: Editura Academiei Române, 2001.

IORGA, N., 1971, *Istoria învățămîntului românesc*, București: Editura Didactică și Pedagogică (ed. I: 1928).

IORGA, N., 1985, *Istoria literaturii românești. Introducere sintetică*, București: Editura Minerva (ed. I: 1929).

IORGA, Nicolae, *Istoria românilor prin călători*, ed. a II-a, 1928-1929, vol. III, București: Editura Casei Școalelor, pp. 229-240.

IORGA, Nicolae, 1918, *Histoire des relations entre la France et les Roumains*, Paris : Payot et Cie.

LĂZĂRESCU, Dan Amedeo, 2007, „1848: Revoluția intelectualilor”, in: *Magazin Istoric*, nr. 6/1, iunie 1998. Consulté le 14 juin 2023 sur <http://www.itcnet.ro/history/archive/mi1998/current6/mi10.htm>.

METZELTIN, Michael, 2006, „Nume ale României: o istorie complexă”, in: Institutul de Filologie Română „A. Philippide”. *Identitatea culturală roumainească en contextul integrării europene*, Iași: Editura Alfa, pp. 207-223, cf. aussi la version PDF : https://www.philippide.ro/Identitate%20culturala_2006/207...223%20-%202006%20VOLUM%20METZELTIN%20bun.pdf

CUDALBU-SLUȘANSCHI, Oltea, 1938, „Contributions à la biographie et à l’oeuvre de J. A. Vaillant, 1804-1886”, in: *Mélanges de l’École Roumaine en France*, XIV, 1937-1938, pp. 1-113.

PANĂ DINDELEGAN, Gabriela (coord.), 2010/2016, *Gramatica de bază a limbii române* (GBLR), București: Editura Academiei Române.

PETROVICI, Emil, 1952, „Corelația de timbru a consoanelor rotunjite și nerotunjite în limba română”, in : *Studii și Cercetări de Lingvistică*, III, pp.127-133.

PETRICEICU-HASDEU, Bogdan, *Etymologicum Magnum Romaniae. Dicționarul limbei istorice și poporane a românilor*. Vol. I-III. Ediție îngrijită și studiu introductiv de Grigore Brâncuși, București: Editura Minerva, 1972-1976.

POLET, Jean-Claude, 2000, *Patrimoine littéraire européen : anthologie en langue française*, Paris: De Boeck Université.

PONS, Emmanuelle, 1999, „De la robie la asimilare” [archive], at the Erdélyi Magyar Adatbank [archive], consulté le 14 juin 2007.

POP, Ioan-Aurel, 1991, *Instituții medievale roumainești. Adunările cneziale și nobiliare (boierești) din Transilvansa en secolele XIV-XVI*, Cluj-Napoca: Editura Școala Ardeleană.

ROSETTI, Al., 1978, *Istoria limbii române. I. De la origini până în secolul al XVIII-lea*. București: Editura Științifică și Enciclopedică.

ROSETTI, Al.; LĂZĂROIU, Aurelian, 1982, *Introducere în fonetică*, București: Editura Științifică și Enciclopedică.

TURCU, C-tin, 1934, „Un călător francez acum un veac prin județul Neamț”, Piatra-Neamț: *Anuarul Liceului „Petru Rareș” 1933-1934*, p. 45.

URSU, Ioana, 1977, „J. A. Vaillant, un prieten al poporului român”, in: *Magazin Istoric*, XI, 7, juil. pp. 14-15.